

NEUF SERMONS

A PRÊCHER

DANS LES TEMPS DE CALAMITÉ.

NEUF SERMONS

A PRÊCHER

DANS LES TEMPS DE CALAMITÉ.

Il est à remarquer, sur ces discours, qu'on ne s'est pas beaucoup étendu, et qu'on n'a fait que noter les passages qui ont rapport à l'objet particulier du sermon ; on s'est aussi contenté d'indiquer les sentimens et les réflexions qui peuvent naître du sujet, afin que les prédicateurs puissent étendre et amplifier à leur gré, en ajoutant les considérations morales qui leur paraîtront les plus convenables contre les vices qu'ils voudront reprendre.

I^{er} DISCOURS.

Dieu nous menace du châtimeut pour que nous puissions l'éviter.

Heu! consolabor super hostibus meis, et vindicabor de inimicis meis. (Is. 1. 24.)

Voilà comment Dieu s'exprime lorsqu'il parle de châtimeut et de vengeance ; c'est la justice qui l'oblige à se venger de ses ennemis. Mais remarquez bien, pesez attentivement ce mot *heu!* Cette exclamation de douleur par laquelle il nous fait entendre que si Dieu pouvait gémir, il gémirait amèrement, avant de nous punir, de la nécessité d'affliger ses créatures qu'il a tant aimées, aimées au point de donner sa vie pour elles. *Heu*, dit Cornelius à Lapede. *dolentis est vox, non insultantis : significat se dolentem et*

invitum punire peccatores. Non ; ce Dieu, père des miséricordes, si rempli d'amour pour nous, ne se plaît point à nous corriger et à nous punir ; il se plaît à nous donner des consolations et à nous pardonner : *Ego enim scio cogitationes quas ego cogito super vos, ait Dominus, COGITATIONES pacis et non afflictionis.* (Jerem. xxix. 11.) S'il en est ainsi, pourquoi Dieu, dira-t-on peut-être, nous châtie-t-il, ou du moins, pourquoi paraît-il disposé à nous châtier ? Pourquoi ? parce qu'il veut user envers nous de miséricorde. Ce courroux qu'il nous montre n'est que miséricorde et patience. Soyons bien assurés, mes chers auditeurs, que si Dieu se montre irrité, ce n'est point pour nous punir, mais pour que nous nous amendions et qu'il puisse nous pardonner. Dieu nous menace du châtiment, afin de nous sauver du châtiment : c'est le sujet de ce discours.

Les menaces des hommes sont ordinairement l'effet de leur orgueil et de leur impuissance ; car, lorsqu'ils peuvent se venger, ils ne menacent pas, de peur que leur ennemi ne cherche à se soustraire à leur vengeance ; mais quand le pouvoir de se venger leur manque, ils ont recours aux menaces ; c'ar s'ils remplissent par elles leur ennemi de terreur, ils satisfont au moins en partie leurs ressentimens. Les menaces que Dieu nous fait sont d'une autre nature ; ce n'est point en effet parce qu'il ne peut point nous punir, nous savons bien qu'il peut le faire à tout moment, mais il nous tolère, il nous supporte, pour nous voir un jour repentans, libres des peines qui nous étaient dues : *Dissimulat peccata hominum propter pœnitentiam.* (Sapient. xi. 24.) Ce n'est pas non plus par haine qu'il nous menace, afin de nous tourmenter par la crainte du mal ; il le fait par amour, afin que nous cherchions à nous convertir et que nous évitions ainsi le châtiment ; il

nous menace, parce qu'il ne veut pas que nous nous perdions ; il nous menace, parce qu'il nous aime : *Parcis autem omnibus, quoniam tua sunt, Domine, qui amas animas.* (Sap. xi. 27.) Il menace, mais en attendant il nous souffre et il retient le châtement, car il ne veut pas nous voir damnés, mais corrigés : *Patienter agit propter vos, nolens aliquem perire, sed omnes ad pœnitentiam reverti.* (II. Petr. III. 9.) Ainsi les menaces de Dieu ne sont que des avertissemens doux et bienveillans que sa bonté nous donne, afin que nous puissions nous sauver en évitant les peines que nous avons encourues.

Adhuc quadraginta dies, s'écrie Jonas, et Ninive subvertetur. (Jon. III. 4.) Malheureux Ninivites, dit-il, prenez garde, le moment de la vengeance arrive, je vous l'annonce de la part de Dieu, encore quarante jours, et Ninive sera détruite, et il n'y aura plus de Ninive au monde. Mais comment se fait-il que les Ninivites se repentirent et que leur ville fut épargnée ? *Et misertus est Deus.* (Ibid. 10.) Jonas s'afflige, il se plaint au Seigneur. Je m'étais réfugié à Tarse, dit-il, car je sais que vous êtes compatissant ; vous menacez et ne châtiez pas : *Scio quia tu, Deus, clemens et misericors es, et ignoscens super malitiâ.* (Jon. IV. 2.) Quand le prophète s'enfuit de Ninive, parvenu au milieu de la campagne, et brûlé des rayons du soleil, il se mit à couvert sous un lierre qu'il trouva sur sa route ; mais tout d'un coup le lierre se dessécha, et Jonas en fut si affligé qu'il aurait voulu mourir. Dieu lui dit alors : *Tu doles super hederam in qua non laborasti, neque fecisti ut cresceret... Et ego non parcam Ninivæ ?* (Jon. IV. 10.) Tu te lamentes, parce que ce lierre a péri ; mais était-ce toi qui avais fait ce lierre ? Et tu ne veux pas que je pardonne aux hommes que j'ai créés de ma main ? La menace d'une ruine prochaine

que le Seigneur fit faire à Ninive, dit S. Basile, ne fut point une prophétie, mais une simple menace dont l'effet devait être de convertir les habitans. Souvent, ajoute le saint, Dieu se montre irrité, parce qu'il veut user de miséricorde : *Indignans miseretur et minitans salvare desiderat*. Si quelqu'un vous crie : Prenez garde, dit S. Augustin, c'est une preuve qu'il ne veut point vous faire du mal : *Qui clamat tibi : Observa, non vult ferire*. Et c'est ainsi que Dieu fait avec nous ; il nous menace, dit S. Jérôme, non pour nous châtier, mais pour nous pardonner, si, écoutant ses avertissemens, nous nous amendons : *In hoc clementia Dei ostenditur ; qui enim prædicit pœnam, non vult punire peccantes*. Quelquefois, Seigneur, s'écrie S. Grégoire, vous paraissez devenir plus sévère et plus rigoureux, mais c'est alors que plus que jamais vous prétendez nous sauver ; vous menacez, mais par ces menaces vous ne voulez que nous appeler à la pénitence : *Sævus et salvus ; terres et vocas*. Dieu ne pourrait-il pas châtier les pécheurs par des peines subites, leur envoyer la mort sans leur donner le temps de faire un retour en eux-mêmes ? Il le pourrait, mais il ne le fait pas ; il se montre irrité, armé de l'instrument du supplice, mais c'est moins pour nous punir que pour nous forcer au repentir.

Le Seigneur a dit à Jérémie : *Dices ad eos, si forte audiant, et advertatur unusquisque a via sua mala, et pœniteat me mali quod cogito facere eis*. (Jer. xxvi. 5.) Va, et dis aux pécheurs, s'ils veulent t'entendre, que s'ils cessent de pécher, je retiendrai les châtimens que je leur ai destinés : L'avez-vous entendu, mes frères ? Le Seigneur vous adresse aujourd'hui par ma voix le même langage. Si vous vous amendez, je retracterai la sentence qui va vous frapper : *Neque Deus hominibus*, dit S. Jérôme, *sed vitii irascitur*. Ce

n'est pas l'homme qu'il hait, ce sont ses péchés; il les oublie même, ajoute S. Chrysostôme, si nous nous en souvenons : *Si nos peccatorum meminerimus, Deus obliviscetur.* Mais cela n'a lieu que lorsque humblement repentans nous lui en demandons sincèrement le pardon : dans ce cas, il nous l'a promis : *Humiliati sunt, non disperdam eos.* (II. Par. XII. 7.)

Mais pour que nous puissions nous amender, il faut que nous ayons un châtiment à craindre; autrement nous n'en viendrions jamais à changer de vie. Dieu, il est vrai, protège tous ceux qui dans leurs actions ont recours à ses miséricordes : *Protector est omnium sperantium in se.* (Ps. XVII. 51.) Mais ceux-là seulement qui espèrent en sa justice, et qui en même-temps la craignent; car l'espérance sans la crainte, dégénère en présomption et en témérité : *Qui timent Dominum speraverunt in Domino; adjutor et protector eorum est.* (Psalm. CXIII. 19.) Souvent dans les livres saints le Seigneur parle de la rigueur de ses jugemens, de l'enfer, et du grand nombre de ceux qui y tombent : *Ne terreamini ab his qui occidunt corpus; timete eum qui habet potestatem mittere in gehennam.* (Luc. XII. 4.) *Spatiosa via est quæ ducit ad perditionem, et multi sunt qui intrant per eam.* (Math. VII. 13.) Pourquoi ce langage? Afin que la crainte nous détache des vices, des passions, de l'occasion, et que nous puissions ainsi espérer le salut qui est réservé pour les ames innocentes, ou pour celles qui craignent et qui espèrent. Oh! que la crainte de l'enfer est puissante contre le péché. Dieu nous a créés et nous a rachetés par sa mort; il a voulu nous sauver et il nous a imposé l'espérance pour précepte, car il ne cesse de nous dire, pour nous encourager, que ceux qui espèrent en lui seront sauvés. *Universi qui sustinent te non confundentur.* (Psalm.

XXIV. 2.) Mais il veut aussi, et il nous l'ordonne que nous craignons la damnation éternelle. Certains hérétiques ont prétendu que tous ceux qui ont été justifiés, c'est-à-dire lavés par la pénitence, doivent se regarder comme justes et prédestinés; mais c'est là une erreur que le concile de Trente a condamnée (Sess, 6. can. 14 et 15.); car une telle certitude serait aussi nuisible au salut que la crainte lui est utile: *Ipse terror vester erit vobis in sanctificationem.* (Isa. VIII. 14.) La crainte de Dieu sanctifie l'homme. C'était pour cela que David demandait au Seigneur de lui accorder cette crainte salutaire, afin que la crainte détruisit en lui les affections de la chair: *Confige timore tuo carnes meas.* (Psalm. cxviii. 120.)

Mais si nous devons craindre pour nos péchés, il ne faut pas que cette crainte nous abatte; elle doit plutôt nous conduire à nous confier en la miséricorde divine, comme faisait le même prophète, et nous faire dire avec lui au Seigneur: *Propter nomen tuum Domine, propitiaberis peccato meo; multum est enim.* (Psalm. 24. II.) Comment? nous lui demandons le pardon, parce que nos péchés sont grands? Oui sans doute; car la miséricorde divine se montre avec plus d'éclat, là où la misère humaine est plus grande; le plus grand pécheur est celui qui témoigne le plus de cette miséricorde infinie; il espère en Dieu, parce que Dieu a promis le salut à celui qui espère en lui. *Salvabit eos qui speraverunt in eo;* (Psalm.) 36. 42. C'est pour cela que l'Ecclésiaste a dit que la crainte de Dieu ne produit point de peine, mais qu'elle donne la joie et l'allégresse: *Timor Domini delectabit cor, et dabit lætitiã et gaudium.* (Eccl. I. 21.) Car cette crainte même conduit à une espérance ferme qui rend l'ame heureuse et satisfaite. *Qui timet dominum nihil trepidabit, quoniam ipse est*

spes ejus. Timentis Dominum, beata est anima ejus. (Eccl. 34. 16 et 17.) Oui, heureuse parce que la crainte tient l'ame éloignée du péché. *Timor domini expellit peccatum.* (Eccl. I. 27;) et en même temps elle imprime le désir très-vif d'observer les préceptes. *Beatus vir qui timet Dominum; in mandatis ejus cupit nimis.* (Psalm. III. 1.)

Il est donc nécessaire de se persuader qu'il n'est point dans la nature divine d'aimer à nous punir; car Dieu est la bonté infinie. *Deus cujus natura bonitas*, dit S. Léon, n'a pas d'autre désir que de nous faire du bien et de nous voir heureux. S'il punit, c'est qu'il le doit faire pour donner cours à sa justice, mais ce n'est point parce qu'il y trouve du plaisir. Punir, dit Isaïe, c'est une chose étrangère à son cœur; *Dominus irascetur ut faciat opus ejus.... peregrinum est opus ejus ab eo.* (Isa. 28. 21.) C'est pour cela que le Seigneur ajoute ces mots: *Ego fingo contra vos malum*: Je feins chaque jour de vouloir vous punir; pourquoi le fait-il? le voici: *Revertatur unusquisque a via mala*: (Jer. 18. 11.) Il le fait pour que nous nous amendions et que nous puissions ainsi éviter les peines que nous avons méritées? *Cujus vult miseretur, et quem vult indurat*, dit l'apôtre, (Rom. 9. 12.) et sur ce passage, (Serm. 5. n. 3.) dit que Dieu pour ce qui le concerne veut nous sauver, mais que nous le forçons à nous punir. *Sed quod misereatur, proprium illi est; non quod condemnat, nam eum cogimus.* Il est le père des miséricordes, non celui des vengeances; ainsi c'est en lui-même qu'il prend le motif de sa commisération envers nous; c'est nous qui lui fournissons celui du châtiment. Eh! qui pourra jamais comprendre jusqu'où s'étend la miséricorde divine? Au moment même, dit le prophète, où Dieu nous montre le plus de courroux, notre sort le touche et lui fait compassion: *Deus iratus est*

misertus est nobis. (Psalm. 69.) O colère miséricordieuse ! s'écrie l'abbé Beroncosius ; *o ira misericors , quæ irascitur ut subveniat , minatur ut parcat.* Elle s'irrite pour nous secourir, elle nous menace pour nous pardonner. *Ostendisti populo tuo dura* , dit encore le roi prophète ; *potasti nos vino compunctionis.* Dieu se montre la main armée contre nous, mais il ne le fait que pour nous exciter au repentir et à la douleur d'avoir péché contre lui : *Dedisti timentibus te significationem ut fugiant à facie arcus , ut liberentur dilecti tui.* Il se fait voir l'arc déjà tendu , la flèche près de partir ; mais il l'a retient afin que la terreur amène en nous le repentir ; et que le repentir nous conduise au salut ; *ut liberentur dilecti tui.* Je veux les remplir de terreur, dit le Seigneur, afin qu'excités par ce sentiment ils sortent de la fougue de leurs péchés et qu'ils reviennent à moi. *In tribulatione sua mane consurgent ad me.* (Os. 6. 1.) Oui, quoique le Seigneur nous trouve si ingrats, si dignes de châtimens, il désire ardemment que nous nous sauvions, parce qu'il nous aime et qu'il veut notre bonheur. *Da nobis auxilium de tribulatione.* Ainsi priaît David et c'est ainsi qu'il faut que nous priions : Seigneur, faites que ce mal qui maintenant cause nos tribulations, nous fasse ouvrir les yeux, pour que nous puissions fuir le péché ; car si nous n'y parvenons pas, le péché nous entraînera vers la damnation éternelle, châtement qui ne finit jamais. Que faites-vous donc, mes chers auditeurs ? Ne voyez-vous pas que Dieu est irrité ; qu'il ne peut plus vous attendre ni vous supporter ? Ne voyez-vous pas le châtement s'accroître de jour en jour ? *Creseit malitia , crescit inopia rerum.* Vos péchés s'augmentent, dit S. Jérôme, il est donc juste que le châtement devienne plus rigoureux. Dieu est irrité, mais malgré son courroux, il nous dit comme autrefois

au prophète Zacharie : *Et dices ad eos ; hæc dicit Dominus : convertimini ad me et convertar ad vos.* (Zach. 1. ex num. 2.) Pécheurs, vous m'avez abandonné, dit le Seigneur, et par là vous m'avez contraint à vous priver de ma grâce, ne m'obligez plus à vous chasser loin de ma présence et à vous infliger les peines de l'enfer, ces peines contre lesquelles il n'est plus d'espérance. Prenez une bonne résolution, abandonnez le péché, convertissez-vous à moi ; et je vous promets le pardon de toutes vos offenses ; je vous embrasserai de nouveau comme mes enfans. *Convertimini ad me, ait Dominus, et convertar ad vos.* Pourquoi voulez-vous donc vous perdre ? répondez-moi. (Voyez avec quelle bonté le Seigneur vous parle). *Et quare moriemini Domus Israel ?* (Ezech. 18. 31.) Pourquoi voulez-vous de vous-mêmes vous précipiter au milieu de ce foyer ardent ? *Revertimini et vivite.* (Eod.) Retournez à moi, me voici les bras ouverts, prêt à vous recevoir et à vous pardonner.

N'en doutez point, ô pécheurs, dit encore le Seigneur : *Discite benefacere et venite, et arguite me ; si fuerint peccata vestra ut coccinum, quasi hic dealbabuntur.* (Isa. I. 18.) Allez, changez de vie et venez à moi, et si je ne vous pardonne, *arguite me* ; comme s'il disait : Traitez-moi d'infidèle et de menteur ; mais non, je ne vous serai point infidèle, je ferai en sorte que vos consciences souillées deviennent par un effet de ma grâce aussi blanches que la neige. Non, je ne vous châtierai point si vous vous corrigez, car je suis Dieu et non homme : *Non faciam furorem iræ meæ, quoniam Deus ego et non homo.* (Ose. II. 9.) Cela signifie que les hommes n'oublient jamais les injures, que Dieu, au contraire, oublie de la part du pécheur repentant toutes celles qu'il a reçues. *Omnium iniquitatum ejus quas operatus est, non recordabor.* (Ezech. XVIII. 22.) Re-

tournons donc à Dieu, mais faisons-le sans délai ; c'est assez que nous l'ayons offensé une fois, ne provoquons pas davantage sa colère. Le voilà, il nous appelle ; il est prêt à nous pardonner : tout ce qu'il nous demande, c'est le repentir de nos fautes et la promesse de changer de vie.

(Ici l'on pourra faire dire au peuple un acte de douleur et de ferme propos. On finira par une prière à la très-sainte Vierge, pour qu'elle nous obtienne le pardon et la persévérance.)

II^e DISCOURS.

Les pécheurs ne veulent croire aux menaces de Dieu, que lorsqu'elles sont suivies du châtement.

Si pœnitentiam non egeritis, omnes similiter peribitis.

(Luc. XIII. 5.)

Après que le Seigneur eut défendu à nos premiers pères de manger du fruit de l'arbre excepté, Ève, s'étant approchée du fatal pommier, le serpent lui dit : Pourquoi Dieu vous a-t-il défendu de vous nourrir de ce beau fruit ? *Cur præcepit vobis Deus ?* Ève répondit : *Præcepit nobis Deus ne comederemus, et ne tangeremus illud, ne forte moriamur.* (Gen. III. 3.) Remarquez la faiblesse d'Ève ; le Seigneur les a menacés d'une mort inévitable, et elle montre quelque doute. *Ne forte moriamur.* Si j'en mangeais, dit-elle, peut-être je mourrais. Le démon voyant alors qu'Ève craignait peu la menace du Seigneur, cherche à l'encourager

contre la défense ; ne craignez rien, rien, lui dit-il : *Nequaquam morte moriemini* ; non, vous ne mourrez pas. Ève, trompée ou séduite, prévariqua et mangea le fruit défendu. C'est ainsi que chaque jour encore le démon trompe tant de pauvres pécheurs. Dieu menace ; pécheurs, ne vous y trompez pas, car si vous ne faites pas pénitence, vous vous damnerez comme tant d'autres se sont damnés. *Si pœnitentiam non egeritis, omnes similiter peribitis*. Mais alors le démon leur dit : *Nequaquam moriemini* : ne craignez rien, continuez à vous donner du plaisir ; Dieu est miséricordieux, il vous pardonnera, et vous vous sauverez. *Deus timorem incutit*, dit S. Procope, *diabolus adimit*. Dieu ne cherche qu'à nous effrayer par ses menaces, afin que nous nous abstenions de pécher et que nous nous sauvions ; et le démon ne cherche qu'à nous ôter la crainte, afin que nous persévérions dans le péché et que nous nous damnions. Eh ! malheureux que nous sommes, la plupart d'entre nous écoutent le démon, ferment l'oreille à la voix divine, et perdent malheureusement leur ame. Nous voyons maintenant que le Seigneur se montre irrité, il nous menace du châtiment ; eh bien ! combien n'y en aura-t-il point parmi nous qui, au lieu de penser à changer de conduite, se flattent que Dieu s'apaisera et qu'il ne frappera pas. Et tel est le sujet de ce discours : les pécheurs ne veulent croire aux menaces de Dieu que lorsqu'elles sont suivies du châtiment. Songeons-y, mes frères, si l'amendement ne vient pas, le châtiment viendra. Si nous n'abandonnons la voie du péché, Dieu nous abandonnera.

Quand le Seigneur eut dit à Lot qu'il voulait ruiner la ville de Sodome, il se hâta de prévenir ses gendres. *Surgite et egredimini de loco isto, quia delebit Dominus civitatem hanc*. (Gen. xix. 4.) Mais ils ne voulurent point

le croire ; *et visus est eis quasi ludens loqui* ; il leur sembla que cette menace terrible n'était qu'un jeu ; mais le châtement arriva , et les gendres incrédules , dupes de leur sécurité , périrent au milieu des flammes. Mes chers auditeurs , qu'attendons-nous ? Dieu nous dit que le châtement est imminent : décidons-nous. Attendrons-nous que Dieu se décide ? Souvenez-vous , ô pécheur , de ce que vous dit S. Paul. *Vide ergo bonitatem et severitatem Dei ; in eos quidem qui ceciderunt , severitatem ; in te autem bonitatem Dei , si permanseris in bonitate , alioquin et tu excideris.* (Roman. xi. 22.) Considérez , dit l'apôtre , la justice dont a usé le Seigneur , envers tous ceux qui sont allés déjà recevoir dans l'enfer la peine due à leurs fautes. *Vide in eos qui ceciderunt , severitatem ; in te autem bonitatem.* Voyez , au contraire , de quelle miséricorde il s'est montré rempli envers vous. Mais si vous changez de vie , si vous fuyez l'occasion du péché , si vous fréquentez les sacremens , si vous continuez de vivre en chrétien , le Seigneur vous exemptera du châtement ; *si permanseris in bonitate.* Sans cela , vous vous perdrez encore ; *alioquin et tu excideris.* Dieu vous a supporté trop long-temps , il ne peut plus attendre ; s'il est miséricordieux , il est juste ; il use de miséricorde envers ceux qui le craignent , mais non envers les pécheurs endurcis.

Tel se lamente parce qu'il souffre quelque mal. Pourquoi , s'écrie-t-il , Dieu m'a-t-il enlevé un bien qui m'appartenait ? pourquoi m'a-t-il privé de la santé d'un fils , d'un parent ? Que dites-vous , pécheur , s'écrie à son tour Jérémie : *Peccata vestra prohibuerunt bonum a vobis.* (Jer. v. 25.) Ce n'était pas la volonté de Dieu que vous perdissiez le bien , la santé , le fils , le parent que vous regrettez ; il aurait voulu que vous fussiez heureux en tout ,

mais vos péchés y ont mis obstacle. Est-ce donc une chose extraordinaire, dit Job, que Dieu console ses créatures. *Num quid grande est ut consolaretur te Deus? sed verba tua prava hoc prohibent.* (Job. xv. 11.) Le Seigneur voulait vous consoler, mais vos blasphèmes sur les choses saintes, vos murmures, la scandaleuse obscurité de vos paroles l'en ont empêché. Ce n'est point Dieu qui vous rend malheureux, c'est le péché, le péché maudit; *mi-seros facit populos peccatum.* (Prov. xiv. 54.) C'est à tort, dit Salvien, que nous nous plaignons de Dieu, quand il nous montre de la rigueur. Comment le traitons-nous nous-mêmes, qui ne le payons que d'ingratitude pour toutes les grâces qu'il nous accorde? *Quid querimur, dum dura agit nobiscum Deus! multo nos durius cum Deo agimus.*

Les pécheurs pensent que le péché peut les rendre heureux; mais c'est précisément le péché qui les afflige et les rend misérables. *Eo quod non servieris Deo tuo in gaudio, servies inimico tuo in fame et siti et nuditate, et omni penuria, donec te conterat.* (Deut. xxviii. 48.) Puisque tu n'as point voulu servir ton Dieu dans cette paix qui est le partage de ceux qui le servent, tu serviras ton ennemi, et tu vivras dans l'affliction et la pauvreté, jusqu'à ce qu'il te fasse perdre ton corps et ton ame. David disait que le pécheur creusait par sa faute l'abîme où il se précipite; *incidit in foveam quam fecit.* (Psalm. vii. 19.) Voyez l'enfant prodigue. Pour vivre en liberté et se livrer au plaisir, il abandonne son père; mais pour avoir abandonné son père il se vit réduit à garder les pourceaux, dans une si misérable situation qu'il ne pouvait pas même se rassasier des vils alimens dont se nourrissaient les animaux confiés à ses soins. *Cupiebat implere ventrem suum*

de siliquis, quas porci manducabant, et nemo illi dabat. (Luc. 15.) S. Bernardin de Sienne, (Dom. 2, quadr.) raconte qu'un fils impie traînait son père sur la terre; qu'à son tour il subit de son propre fils le même traitement; et qu'arrivés à une certaine place le père s'écria : arrête, mon fils, arrête et ne va pas plus loin; car ce fut ici que dans ma jeunesse je traînai mon père. Baronius dit aussi (Ann. xxxiii, n° 6.) : que la fille d'Hérodiade, celle qui fit décapiter S. Jean-Baptiste, traversant un jour une rivière sur la glace, la glace se rompit sous le poids de son corps. Elle enfonça jusqu'au cou, et la glace s'étant rejointe aussitôt, elle resta prise. Les efforts qu'elle fit pour se délivrer furent si violens que la tête finit par être séparée du corps. Dieu est juste, mes chers auditeurs; quand le moment de la vengeance arrive, il fait en sorte que le pécheur devienne la victime de ses propres manœuvres, qu'il périsse de l'instrument que ses mains ont forgé. *Cognoscetur Dominus judicia faciens : in operibus manuum suarum comprehensus est peccator.* (Psalm. ix. 16.)

Tremblons, mes frères, quand nous voyons tomber sur les autres un châtiment que nous méritons nous-mêmes. Lorsque la tour de Siloé ensevelit dix-huit personnes sous ses ruines, le Seigneur dit à ceux qui l'entouraient : *Putatis quia et ipsi debitores fuerint, præter omnes homines habitantes in Jerusalem?* (Luc. xiii. 4.) Pensez-vous que ces malheureux seuls étaient coupables envers Dieu? vous aussi vous êtes ses débiteurs, à moins que vous ne fassiez pénitence; car si vous ne vous repentez point, vous périrez comme eux, *nisi pœnitentiam egeritis*, etc. O combien de malheureux se perdent par la fausse espérance qu'ils obtiendront la miséricorde divine! espérance qui leur permet de se livrer à tous les plaisirs, pourvu

qu'ils puissent dire : Dieu est miséricordieux ; oui , Dieu est miséricordieux , et il protège ceux qui espèrent en lui , *protector est omnium sperantium in se.* (Psalm. xix. 31.) Mais ceux-là seulement qui espèrent avec l'intention de changer de vie ; il abandonne ceux qui prétendent continuer de l'offenser ; Dieu n'accepte point leur espérance coupable , il la repousse loin de lui : *Spes illorum abominatio.* (Job. xi. 20.) Pauvres pécheurs ! la plus grande de leurs misères c'est qu'ils sont perdus et qu'ils ne le connaissent pas. Ils vivent condamnés d'avance aux peines de l'enfer , et ils se jouent de leur situation , ils méprisent les menaces du Seigneur , comme si le Seigneur leur avait garanti l'impunité. *Et unde*, s'écrie S. Bernard , *hæc maledicta securitas ?* D'où vous vient , aveugles que vous êtes , cette sécurité funeste ? funeste sans doute , puisqu'elle vous conduit infailliblement aux enfers. *Veniam ad quiescentes , habitantesque secure.* (Ezech. xxxviii. 11.) Le Seigneur attend , mais lorsque arrivera le jour du châtiement , il condamnera aux peines éternelles ces malheureux qui vivent dans le péché , aussi tranquillement que si pour eux il n'y avait point d'enfer.

Finissons donc , mes frères ; amendons-nous , si nous voulons éviter le mal qui nous menace , sinon le Seigneur sera obligé de nous punir : *Qui malignantur exterminabuntur.* (Psalm. xxvi. 9.) Les pécheurs endurcis ne seront pas seulement exclus du paradis , mais il seront encore enlevés de la terre , afin que le mauvais exemple ne devienne pas contagieux pour les autres ; et remarquons bien que ces maux temporels ne sont rien en comparaison du châtiement qui ne laisse plus d'espérance. Prenez-y bien garde , mon cher frère : *Jam enim securis ad radicem arboris posita est.* (Luc. iii. 9.) *Non ad ramos posita dicitur*, dit le commenta-

teur, *sed ad radicem, ut irreparabiliter exterminentur*. Quand on ne coupe que les rameaux, l'arbre conserve la vie ; mais quand on coupe les racines l'arbre doit mourir, et n'est plus bon qu'à brûler. Le Seigneur tient dans ses mains l'instrument de sa vengeance : Voulez-vous vivre encore dans sa disgrâce ? *Securis jam ad radicem posita est*. Tremblez , car déjà la hâche est près de la racine, tremblez de peur qu'il ne vous laisse mourir dans le péché, et qu'il ne vous livre ainsi aux feux éternels.

Mais, direz vous, j'ai tant péché autrefois sans que le Seigneur m'ait châtié, que je puis bien espérer encore qu'il usera de miséricorde envers moi. Ah ! cessez de vous faire illusion : *Ne dixeris peccavi, et quid mihi accidit triste ? Altissimus enim est patiens redditor*. (Eccl. v. 4.) Dieu supporte, mais il ne supporte pas toujours ; au moment fixé il venge à la fois toutes ses injures : *Judicio contendam vobiscum de omnibus misericordiis Domini*, dit Samuel aux Hébreux (I. reg. 12.) La miséricorde dont on a abusé sert à motiver la condamnation des ingrats : *Congrega eos quasi gregem ad victimam et sanctifica eos in die occisionis*. (Jerem. xii. 5.) Le troupeau de ces pécheurs qui ne veulent point s'amender, fournira des victimes à la justice divine et le Seigneur les condamnera à la mort éternelle. A quelle époque ? *In die occisionis*, quand le jour de la juste vengeance sera venu ; et tant que nous ne sommes pas décidés à fuir le péché, nous devons toujours craindre que ce jour ne soit très-prochain, *Deus non irridetur ; quæ enim seminaverit homo, hæc et metet*. (Gal. vi. 8.) Les pécheurs croient pouvoir tromper Dieu, il se confessent à Pâque, peut-être même deux ou trois fois l'an, et aussitôt après ils reprennent leurs habitudes, et puis ils espèrent se sauver ! *Irrisor non pœnitens est*, dit S. Isidore, qui *adhuc*

agit quod pœnitet. (De summ. bon.) Mais il n'est pas facile de tromper Dieu : *Deus non irridetur.*

Vous sauver, vous sauver ? *Quæ enim seminaverit homo, hæc et metet.* Qu'avez-vous semé ? des blasphêmes, des actes de vengeance, des vols, des impuretés. Que voulez-vous recueillir ? Celui qui ne sème que des péchés ne peut recueillir que des châtimens : *Qui seminat in carne sua, ajoute ici l'apôtre, de carne et metet corruptionem.* Vous n'avez qu'à continuer de vivre dans la fange et la souillure de vos impuretés ; un jour viendra, dit S. Pierre Damien : *Veniet dies imo, nox, quando libido, tua vertetur in picem, quæ se nutriet perpetuus ignis in tuis visceribus.* (Epist. vi.) Un jour viendra où toutes ces obscénités de votre vie se convertiront dans vos entrailles en une matière inflammable qui fournira un actif aliment au feu dont vous serez consumé.

Quelques-uns, dit S. Jérôme, *fungunt non videre.* Les châtimens arrivent sous leurs yeux et ils feignent de ne point les voir. D'autres, dit S. Ambroise, ne craignent pas le châtiment, tant qu'ils ne le voient pas : *Nihil timent quia nihil vident.* Mais à tous ceux qui pensent ainsi, il arrivera ce qui est arrivé aux hommes au temps du déluge : Le patriarche Noë leur annonçait l'épouvantable châtiment que Dieu préparait contre les pécheurs ; ceux-ci refusèrent de le croire, et bien qu'ils vissent Noë construisant l'arche qui devait le sauver, ils ne changèrent rien à leur genre de vie, jusqu'à ce que les eaux du déluge vinssent les envelopper : *Et non cognoverunt donec venit diluivium et tulit omnes.* (Matth. vi. 39.) La même chose arriva, comme on le voit dans l'Apocalypse à la pécheresse qui disait : *Sedeo regina et luctum non videbo.* Elle continuait de vivre dans la débauche, mais à la fin le châti-

ment arriva, comme cela était prédit : *Ideo in una die venient plagæ ejus mors et luctus et igne comburetur.* (Apoc. XVIII. 7.)

Oh mon frère ! qui sait si cet appel que je vous fais au nom de Dieu n'est pas le dernier que vous recevrez ; S. Luc nous raconte (cap. 13 et v. 7.), que le propriétaire d'un terrain voyant un figuier qui depuis trois ans ne portait pas de fruit, dit : *Ecce anni tres sunt, quærens fructum in ficulnea, hæc et non invenio ; succide ergo illam ut quid etiam terram occupat ?* Voilà trois ans que cet arbre ne donne point de fruit ; allez, coupez-le au pied, et le mettez au feu, à quoi nous servirait de le conserver ? il ne fait qu'occuper du terrain. Celui qui cultivait la vigne lui répondit : *Domine, dimitte illam, et hoc anno, etc.* Épargnez-le, Seigneur, pour cette année et nous verrons s'il donnera du fruit : *Sin autem succides eam.* S'il n'en donne pas, nous l'abattrons. Et vous, pécheur ? voilà déjà plusieurs années que Dieu visite votre ame, et jusqu'à présent au lieu de fruit il n'y a trouvé que des ronces et des épines : je veux dire des péchés. Écoutez la justice divine qui crie : *Succide ergo illam, ut quid terram occupat ?* Mais la miséricorde dit : *Dimitte et hoc anno.* Allons, attendons encore cette année, peut-être qu'un dernier appel ramènera cette ame égarée. Mais tremblez, pécheur, car la miséricorde se mettra d'abord avec la justice, et si maintenant vous ne vous amendez, la mort tranchera votre vie et votre ame tombera dans l'enfer. Tremblez, mon cher frère ; ah ! craignez que la bouche de l'abîme où je vous vois plongé, ne se ferme sur vous. C'était là ce que craignait David : *Neque absorbeat me profundum, neque urgeat super me puteus os suum.* (Psal. LXVIII. 16.) Tel est l'effet du péché : peu à peu l'ouverture de l'abîme se ferme, et cet abîme c'est

l'état de mort où vit le pécheur, c'est la damnation qu'il a encourue. Mais tant que l'ouverture n'est pas entièrement fermée, on peut espérer qu'on en sortira; mais si enfin elle se ferme, il n'y a plus d'espérance. J'entends que l'abîme se ferme quand le pécheur a perdu la lumière, et qu'il ne tient plus compte de rien; on voit se vérifier alors ce que le sage a prédit : *Impius cum in profundum venerit, contemnet.* (Prov. XVIII. 5.) Il méprise la loi de Dieu, les remontrances, les sermons, les anathèmes, les menaces; il méprise l'enfer; tant d'autres s'en tirent, dira-t-il, je ferai comme eux. Celui qui tient un semblable langage, peut-il se sauver? Il le pourrait, mais il sera moralement impossible que cela arrive. O mon cher frère, en seriez-vous déjà venu au point de mépriser les menaces du Seigneur? Et si vous en étiez à ce point, qu'y aurait-il à faire? Faudra-t-il vous livrer au désespoir? Non, vous aurez recours à la sainte Vierge. Fussiez-vous dans l'état le plus désespéré et abandonné de Dieu, dit Blossius, Marie est l'espérance de ceux qui n'espèrent plus, le soutien de ceux que tout abandonne : *Spes desperantium, adjutrix destitutorum.* S. Bernard nous dit la même chose : *In te speret qui desperat;* ô reine du ciel, celui qui n'espère plus trouve encore en vous sa dernière espérance. Mais direz-vous encore, quelle espérance peut-il me rester, si Dieu veut que je sois damné? Mais non, mon fils, vous dit le Seigneur; je ne veux point ta damnation : *Nolo mortem impii.* Que voulez-vous donc, Seigneur? Je veux que ce pécheur se convertisse, je veux que ma grâce lui rende la vie : *Sed ut convertatur et vivat.* (Ezech. xxxiii. 31.) Hâtez-vous donc, mon cher frère, jetez-vous aux pieds de Jésus-Christ, le voilà : voyez-le, les bras étendus pour vous embrasser.

III^e DISCOURS.

Dieu fait miséricorde jusqu'à un certain point, ensuite il châtie.

Indulstisti genti Domine, indulstisti genti; numquid glorificatus es? (Jérém. xxvi. 16.)

Seigneur, vous avez bien de fois pardonné à ce peuple; vous l'avez menacé de mort par des tremblemens de terre, par la peste chez les peuples voisins, par les propres maladies que vous lui avez envoyées; mais ensuite vous avez usé envers lui de compassion : *Indulstisti genti, Domine, indulstisti, etc.* Vous avez été miséricordieux, vous avez pardonné, mais que vous a valu votre bonté? Ont-ils évité le péché ces hommes que vous avez épargnés? Ont-ils changé de vie? Non, ils ont fait pire qu'auparavant, une fois le danger passé, ils ont recommencé à vous offenser et à provoquer votre courroux. Mais, ô pécheurs mes frères, à quoi pensez-vous? Croyez-vous donc que Dieu attende et pardonne toujours? que jamais il ne châtie? Vous vous trompez : Dieu use de miséricorde, et c'est le sujet de notre discours d'aujourd'hui, mais seulement jusqu'à un certain point, au-delà duquel il laisse agir sa justice.

Il faut se persuader que Dieu, la sainteté même, ne peut pas ne pas haïr le péché, monstre dont la malice est tout opposée à la rectitude de Dieu. Or, si Dieu hait le péché, il ne peut aimer le pécheur qui, pour ainsi dire, se ligue contre lui avec le péché. *Similiter autem odio sunt Deo impius et impietas ejus.* (Sap. xiv. 9.) O Dieu ! qu'elles sont

touchantes les plaintes que vous faites contre ceux qui vous abandonnent pour s'unir à votre ennemi ! *Audite cæli, auribus percipe, terra, quoniam Dominus locutus est : filios enutrivit et exaltavit, ipsi autem spreverunt me. (Isa. 1. 2.)* Ciel, écoutez-moi ; écoutez-moi, terre, dit le Seigneur, voyez l'ingratitude des hommes : je les ai nourris, je les ai traités comme mes fils, et ils me paient par des injures et par le mépris. *Cognovit bos possessorem suum, et asinus præsepe Domini sui, Israel autem me non cognovit ; abalienati sunt retrorsum. (Isa. 1. 3 et 4.)* Les bêtes mêmes connaissent leur maître et sont reconnaissantes, et mes enfans ne m'ont point reconnu ; ils m'ont tourné le dos : *Abalienati sunt retrorsum.* Mais comment ? *Beneficia enim feræ sentiunt,* dit Sénèque ; les bêtes ont de la reconnaissance pour ceux qui leur font du bien : voyez, un chien, comme il sert le maître qui le nourrit, comme il lui obéit, comme il lui est fidèle ! les bêtes féroces, les lions et les tigres mêmes, éprouvent de la gratitude ; et Dieu, mon cher frère, qui jusqu'à présent vous a pourvu de tout, vous a vêtu, vous a nourri, vous a laissé la vie au moment même où vous l'offensiez, comment l'avez-vous traité ? que comptez-vous faire à l'avenir ? continuer ce genre de vie ? vous pensez peut-être qu'il n'y aura pour vous ni châtement, ni enfer ? mais sachez bien que de même que le Seigneur ne peut pas ne point haïr le péché parce qu'il est saint, de même il ne peut pas ne point châtier le pécheur obstiné, parce qu'il est juste.

Mais quand Dieu nous punit, ce n'est point pour son plaisir qu'il le fait ; c'est parce que nous le contraignons à le faire. Dieu, dit le sage, n'a point créé l'enfer pour y précipiter les hommes ; il ne se réjouit pas de leur damnation parce qu'il n'aime pas à voir se perdre des êtres

qu'il a créés *Deus mortem non fecit, nec lætatur in perditione virorum; creavit enim ut essent omnia.* (Sap. I. 14.) Un jardinier ne plante pas un arbre pour le couper et le mettre au feu; Dieu ne désire pas nous voir misérables et livrés aux tourmens. C'est pour cela que, suivant S. Chrysostôme, il attend si long-temps le pécheur avant de le punir. *Ad repositendam de peccantibus ultionem, consuevit Deus moras nectere.* Il attend son repentir, afin de pouvoir user envers lui de miséricorde. *Propterea expectat Dominus, ut misereatur vestri.* (Is. xxx. 17.) Notre Dieu, dit le même S. Chrysostôme, est prompt à sauver, lent à condamner. *Ad salutem velox, tardans ad demolitionem.* Quand il s'agit de pardon, aussitôt que le pécheur est repentant, Dieu l'accorde. A peine David eut-il dit : *Peccavi*, que le prophète lui annonça que Dieu avait pardonné. *Dominus quoque transtulit peccatum tuum.* (II. Reg. XII. 13.) Nous ne désirons pas autant le pardon qu'il désire lui-même que nous l'obtenions. *Non ita tua condonari peccata cupis,* dit le même docteur, *atque tibi remissa esse expetit.* Lorsqu'au contraire il est question de punir, il attend, il avertit, il multiplie les avertissemens. *Non fecit Dominus Deus Verbum, nisi revelaverit secretum suum.* (Amos, III. 7)

Mais lorsque Dieu voit que ni ses bienfaits, ni ses remontrances, ni ses menaces ne nous touchent, et que nous refusons de nous amender, il se sent obligé par nous-mêmes à nous punir, et en nous punissant il nous mettra sous les yeux tous les bienfaits dont il nous aura comblés auparavant. *Existimasti inique, quod ero tui similis? Arguam te et statuam contra faciem tuam.* (Psalm. XLIX 21.) Il dira au pécheur : Tu pensais que je devais, comme tu l'as fait toi-même, oublier les Liens que je t'ai donnés et les injures que j'ai reçues? S. Augustin dit que Dieu ne nous hait

point, qu'au contraire il nous aime, mais qu'il abhorre nos péchés. *Odit Deus et amat ; odit tua, amat te.* Ce n'est point contre les hommes qu'il s'irrite, dit S. Jérôme, mais contre leurs péchés. *Neque Deus hominibus sed vitiis irascitur.* Le Seigneur est naturellement porté à nous faire du bien, mais nous l'obligeons à nous punir et à paraître cruel tandis qu'il est tout l'opposé. *Deus qui natura benignus est, vestris peccatis cogitur personam quam non habet, crudelitatis assumere.* C'était ce que David voulait exprimer en disant que lorsque Dieu châtie il est comme un homme ivre, qui frappe en dormant. *Et exercitatus est tanquam potens crapulatus a vino et percussit inimicos suos.* (Psalm. LXXVII. 65.) Théodoret explique ainsi ce passage : il n'est pas plus dans la nature de Dieu de châtier, que dans celle de l'homme de s'enivrer ; c'est nous qui le contraignons à prendre contre nous ce courroux qui ne lui est pas naturel. *Thesauris tibi iram, quam Deus naturaliter non habet.*

Au jugement dernier, dit S. Jean Chrysostôme, Jésus-Christ dira aux réprouvés : *Ite maledicti in ignem æternum qui paratus est diabolo et angelis ejus.* (Matth. xxiv. 41.) Allez au feu préparé pour Lucifer et les siens. Qui a préparé ce feu pour les pécheurs, dit S. Chrysostôme ? Est-ce Dieu ! Non ; car Dieu n'a point créé les âmes pour l'enfer, comme l'impie Luther le disait. Ce feu, ce sont les pécheurs eux-mêmes qui l'ont allumé par leurs péchés : *Comparaverunt delictis tuis.* Qui sème des péchés, recueille des châtimens. *Qui seminat iniquitatem, metet malum.* (Prov. xxii. 8.) A l'instant où l'âme consent au péché, elle s'oblige volontairement à en souffrir la peine ; elle se condamne elle-même à l'enfer. *Dixistis enim : percussimus fœdus cum morte, et cum inferno fecimus pactum.* (Isa. xxviii. 15.) D'où S. Ambroise conclut avec raison que Dieu ne

condamne personne, mais que chacun est l'auteur de son propre châtement. *Nullum prius Dominus condemnat, sed unusquisque sibi auctor est pœnæ.* Et comme le dit le Saint-Esprit: Le pécheur sera consumé par la propre haine qu'il se portera. *Et virga iræ suæ consummabitur.* (Prov. xxii. 8.) Ainsi, dit Salvien, il n'est pas contre le pécheur de plus cruel ennemi que lui-même, car c'est lui qui se donne les tourmens qui le déchirent. *Ipse sibi parat peccator quod patitur; nihil itaque est in nos crudelius nobis.* Dieu ne veut pas nous voir affligés, mais nous courons nous-mêmes au-devant des tourmens, et nos péchés allument les flammes qui nous attendent. *Nos etiam, nolente Deo, nos cruciamus; nam cœlestis iræ accendimus incendia quibus ardeamus.* Encore une fois, Dieu ne nous châtie que parce que nous l'obligeons à nous châtier.

Mais, direz-vous, je sais que la miséricorde de Dieu est grande; et quelque soit le nombre de mes péchés, je m'en repentirai plus tard, je changerai de vie, et Dieu aura pitié de moi. Mais voici ce que Dieu vous répond: *Ne dicas: Miseratio Domini magna est, multitudinis peccatorum meorum miserebitur.* (Eccl. v. 6.) Et pourquoi le Seigneur réprouve-t-il votre langage? le voici: *Misericordia enim et ira ab illo cito sunt.* (Ibid.) Oui, cela est vrai, Dieu est patient, il attend quelques pécheurs, mais il ne les attend pas tous: combien n'en a-t-il pas précipité aux enfers après leur premier péché? ceux mêmes qu'il attend, ce n'est que pour un temps. *Dominus patienter expectat ut cum judicii dies advenerit, in plenitudine peccatorum puniat.* (II. Mach. vi. 14.) Remarquez ces mots: *Cum judicii dies advenerit*, quand vient le jour de la vengeance, *in plenitudine peccatorum*, quand la mesure des péchés est pleine, le Seigneur punit alors sans rémission, sa miséricorde est épuisée. Jé-

richo ne tomba pas au premier tour de l'arche, ni au second, ni au troisième; ses murs ne tombèrent qu'au septième tour. La même chose vous arrivera, dit S. Augustin : *Veniet septimus arcæ circuitus, et civitas vanitatis corruet*. Dieu vous a pardonné le premier péché, le dixième, le centième, le millième; il vous a constamment appelé, il vous appelle encore; craignez que vous n'arriviez au dernier tour de l'arche, au dernier appel, après lequel tout sera fini pour vous. *Terra enim, dit l'apôtre, sæpe venientem super se bibit imbrem... proferens autem spinas ac tribulos, reprobata est ac maledictio proxima : cujus condemnatio in combustionem*. (Hebr. ix. 7.) Cela signifie que l'ame qui a souvent reçu la lumière et la grâce, et qui au lieu de donner des fruits ne donne que les épines du péché, est bien près d'être maudite, et qu'elle finira par tomber infailliblement dans les feux éternels de l'enfer. En un mot, quand le terme arrive Dieu châtie.

Et quand Dieu veut punir, entendons bien qu'il peut et qu'il sait le faire. *Derelinquetur filia Sion sicut civitas que vastatur*. (Is. i. 8.) Combien de cités détruites et renversées à cause des crimes de leurs habitans, que Dieu n'a pu supporter davantage. Jésus-Christ, passant un jour devant la ville de Jérusalem, la regarda, et prévoyant tous les fléaux qui devaient l'accabler, châtiment mérité de sa scélératesse, lui, si plein de compassion pour nos misères, ne put retenir ses larmes : *Videns civitatem, flevit super illam*. (Luc. xix. 41.) En disant : *Non relinquent in te lapidem, eo quod non cognoveris tempus visitationis tuæ*. (Ibid. 4.) Pauvre cité ! il ne restera pas de toi pierre sur pierre, parce que tu as méconnu la grâce que je t'ai faite de venir à toi les mains pleines des biens que je t'apportais en preuve de mon amour; et toi, ville ingrate, tu me mé-

prises et me repousses. *Jerusalem! Jerusalem... quoties volui congregare filios tuos, et noluisti? Ecce relinquetur vobis domus vestra deserta.* (Luc. XIII. 34.) Pécheur, ô mon frère, qui sait si dans ce moment même Dieu ne regarde pas votre ame en pleurant sur elle, parce qu'il voit que vous ne tenez compte ni de sa visite, ni de l'appel qu'il vous fait pour que vous changiez de vie? *Quoties volui, et noluisti?* Combien de fois vous dit-il, n'ai-je point voulu vous attirer à moi par les lumières que je vous ai données, et n'avez-vous pas, vous, refusé de m'entendre; n'avez-vous pas fait le sourd, ne vous êtes-vous pas éloigné de moi? *Ecce relinquetur domus tua deserta.* Eh bien, je vais t'abandonner, mais si je t'abandonne, ta perte sera inévitable et sans remède.

Curavimus Babylonem, et non est sanata; derelinquamus eam. (Jer. LI. 9.) Quand le médecin voit que le malade ne veut point prendre des remèdes, qu'il les lui apporte lui-même alors avec intérêt, et que l'obstiné malade jette par la croisée le breuvage qui devait le guérir, il lui tourne le dos et l'abandonne. Comptez, mon cher frère, tous les remèdes que Dieu vous a offerts pour vous sauver de la damnation, toutes ses inspirations, tous ses avertissemens salutaires : Que voulez-vous encore de lui? Si vous vous damnez ensuite, de quoi pourrez-vous vous plaindre? Dieu ne vous a-t-il pas assez souvent appelé? Il vous a appelé par les prédications, il vous a appelé par la voix de votre conscience, par les bienfaits qu'il a répandus sur vous, même par les calamités temporelles qu'il vous a envoyées; car pour certains péchés tels que le scandale qu'on cause, le meilleur remède, dit S. Bernardin de Sienne, ce sont les châtimens terrestres : *Pro talibus admonendis nullum reperitur remedium, nisi Dei flagellum.* Mais quand le Sei-

gneur voit que ses bienfaits ne servent qu'à endurcir les pécheurs; qu'il voit qu'on ne fait aucun cas de ses menaces; qu'il voit qu'on ne veut pas l'entendre, il abandonne le pécheur et le livre à la mort éternelle. *Quia vocavi, et renuistis, et increpationes neglexistis: Ecce in interitu vestro ridebo et subsannabo vos.* (Prov. 1. 24.) Vous riez, dit le Seigneur, de mes paroles, de mes menaces, des fléaux que je vous envoie; eh bien! le dernier châtement arrivera, et alors je rirai de vous: *Virga.... Versa est in colubrum.* (Exod. iv.) *Virga in draconem vertitur*, dit S. Bruno, commentant ces mots de l'exode, *quando emendare se nolunt.* Au fléau terrestre succèdera le fléau éternel.

Dieu sait nous punir de manière que c'est par les choses mêmes qui nous font pécher, que le châtement nous arrive: *Per quæ quis peccat, per hæc et torquetur.* (Sap. xi. 18.) Les Juifs donnèrent la mort à Jésus-Christ de peur que les Romains ne s'emparassent de leurs biens: *Venient Romani, disaient-ils, et tollent locum nostrum.* (Jo. xi. 49.) Mais malgré cette précaution barbare, les Romains ne les dépouillèrent pas moins. *Timuerunt perdere temporalia*, dit S. Augustin, *et vitam æternam non cogitaverunt; et sic utrumque amiserunt.* (Hom. in fer. vi. pass.) Pour ne point perdre leurs biens ils négligèrent leur ame; mais le châtement arriva et ils perdirent l'un et l'autre. Et c'est là ce qui arrive à bien des gens. Ils perdent leur ame pour conserver les biens terrestres; et Dieu permet justement, que ces biens leurs manquent pendant cette vie, et qu'ils soient damnés dans l'autre.

O pécheurs, ne provoquez plus le courroux de votre Dieu, sachez que plus il aura usé de miséricorde envers vous, que plus il vous aura attendus, plus votre punition sera prompte et terrible. *Tardam vindictam compensat Dominus*

gravitate pœnarum, dit S. Grégoire, *væ tibi Corozaim*, dit le Seigneur à une ame qu'il avait comblée des faveurs, *væ tibi Bethsaida, quia si in Tyro et Sidone factæ fuissent virtutes quæ factæ sunt in vobis, olim in cilicio et cinere sedentes pœniterent.* (Luc. x. 13.) Mes frères, si les grâces que vous avez reçues du Seigneur il les avait faites à un Indien ou à un Turc, *si in Tyro et Sidone, etc.* Le Turc et l'Indien seraient peut-être des saints maintenant, du moins ils auraient fait pénitence de leurs péchés, et vous, êtes-vous devenus saints? Avez-vous fait pénitence de tant de péchés mortels, de mauvaises pensées, de paroles obscènes, de scandales causés? Voyez-vous Dieu irrité contre vous? Voyez-vous ses mains armées de fléaux? Voyez-vous la mort qui plane sur vous?

Eh bien ! dites-vous, que faut-il que nous fassions? Nous livrerons-nous au désespoir? Non, Dieu ne veut pas que nous nous désespérions. *Adeamus ergo cum fiducia*, nous dit S. Paul, et c'est là ce qu'il convient de faire, *ad thronum gratiæ, ut misericordiam consequamur, et gratiam inveniamus in auxilio opportuno.* (Hebr. iv. 16.) hâtons-nous d'aller vers le trône de la grâce afin d'y recevoir le pardon de nos péchés, et l'exemption de la peine qui nous menace: *In auxilio opportuno*: Cela signifie que le secours que Dieu voudra vous accorder aujourd'hui, il vous le refusera peut-être demain. Mais où est-il ce trône de grâce? Il est en Jésus-Christ, car *ipse est propitiatio pro peccatis nostris.* (I. Jo. ii. 2.) Jésus est celui qui par les mérites de son sang peut obtenir notre pardon; mais hâtons-nous. Quand le Rédempteur allait prêchant par la Judée, guérissant les malades et répandant d'autres grâces, celui qui était attentif à le prier, obtenait tout de lui; mais celui qui le voyait passer avec indifférence et qui ne lui demandait

rien en restait privé. *Pertransiit beneficiendo.* (Act. x. 38.) Ce qui fait dire à S. Augustin : *Timeo Jesum transeuntem;* c'est-à-dire, quand le Seigneur nous offre ses grâces, nous devons sur le champ correspondre à cette offre et coopérer par notre zèle à les obtenir ; autrement Jésus passera et nous en resterons privés. *Hodie si vocem ejus audieritis, nolite obdurare corda vestra.* (Psalm. xciv. 8.) Aujourd'hui Dieu, vous appelle, donnez-vous à lui aujourd'hui ; car si vous attendez à demain , demain peut-être Dieu ne vous appellera plus et vous resterez abandonné. Un autre trône de grâce , comme le dit S. Antonin , c'est la très-sainte Vierge, reine et mère des miséricordes. Si vous voyez que Dieu est irrité contre vous, dit S. Bonaventure : *Si videris Dominum indignatum,* ayez recours à l'espérance des pécheurs , *ad spem peccatorum confugias,* et cette espérance des pécheurs, c'est Marie mère de la sainte espérance , *Mater sanctæ spei.* (Eccli. xxiv. 24.) Observons que la sainte espérance, c'est celle du pécheur qui se repent du mal qu'il a fait et veut changer de vie ; car cette espérance de l'appui de Marie avec l'intention de persévérer dans le péché, ne serait qu'une espérance fausse et téméraire. Repentons-nous donc de nos péchés passés, prenons la ferme résolution de nous amender, et recourons avec confiance à Marie, elle nous aidera et nous sauvera. (L'acte de contrition.)

IV^e DISCOURS.

Des quatre principales portes de l'enfer.

Defixæ sunt in terra portæ ejus. (Thren. II. 9.)

La voie qui conduit aux enfers est large, et le nombre de ceux qui la suivent est considérable. *Spatiosa via est quæ ducit ad perditionem, et multi intrant per eam.* (Matth. VII. 13.) Or l'enfer a plusieurs portes, ces portes sont placées sur notre terre : *Defixæ sunt, etc.* Ce sont les vices par lesquels les hommes offensent Dieu et attirent sur eux les châtimens et la mort éternelle. De tous les vices, ceux qui font tomber aux enfers le plus d'âmes, sans parler des punitions temporelles qu'ils attirent, sont au nombre de quatre : La haine, le blasphème, le vol et l'impureté. Voilà les quatre principales portes par lesquelles on entre aux enfers ; c'est de ces quatre portes que je veux vous parler aujourd'hui afin que nous nous corrigions promptement. Si nous tardons trop, Dieu y mettra la main, mais ce sera pour notre perte.

La première porte de l'enfer, c'est la haine ; car de même que le paradis est un royaume d'amour, l'enfer est un lieu de colère et de haine. Mon père, dira quelqu'un d'entre vous, je suis sensible et reconnaissant, j'aime beaucoup mes amis, mais je ne puis souffrir qu'on me fasse le moindre tort. Mais, mon cher frère, ce que vous dites là, les barbares de l'Orient le disent aussi. *Nonne ethnici hoc fa-*

ciunt? (Matth. v. 47.) Vouloir du bien à qui vous fait du bien, c'est une chose toute naturelle; non-seulement les peuples sauvages le pratiquent ainsi, mais les bêtes féroces elles-mêmes, se montrent sensibles aux bienfaits. *Ego autem dico vobis : Diligite inimicos vestros.* Voyez, dit Jésus-Christ, quelle est la loi que je vous propose de suivre; c'est une loi toute d'amour; je veux que vous aimiez vos ennemis. *Benefacite eis qui oderunt vos;* que vous fassiez du bien à ceux qui vous haïssent. *Et orate pro persecquentibus vos,* que vous priiez pour ceux qui vous poursuivent, si vous ne pouvez faire autre chose; de cette manière vous serez véritablement les fils de Dieu. *Ut sitis filii patris vestri qui in cælis est.* (Matth. ibid.) S. Augustin a donc raison de dire que l'amour seul fait reconnaître les fils de Dieu et les distingue des fils du démon. *Sola dilectio discernit inter filios Dei et filios diaboli.* Ainsi ont fait les saints, ils ont aimé leurs ennemis. Une femme avait calomnié sur ses mœurs sainte Catherine de Sienne; elle tomba dangereusement malade; la sainte alla remplir auprès d'elle les fonctions de domestique. S. Acaje vendit ses habits pour secourir un homme qui avait voulu lui ravir la réputation. S. Ambroise assigna une pension à un assassin qui avait attenté à sa vie, pour qu'il pût vivre commodément. Voilà ceux qui véritablement pouvaient s'appeler fils de Dieu. C'est une étrange chose, dit S. Thomas de Villeneuve; combien de fois aurons-nous reçu quelque déplaisir de la part d'un homme? un ami s'interpose, et nous pardonnons. Dieu nous ordonne de pardonner, et nous ne voulons pas obéir.

Celui-là peut vraiment espérer le pardon, qui l'accorde lui-même à ses ennemis; il a la promesse formelle de Dieu: *Dimittite et dimittimini.* (Luc. vi. 37.) *Dimittendo aliis, di-*

sait S. Chrysostôme : *Veniam tibi dedisti*. Mais celui qui veut se venger des autres, peut-il prétendre par lui-même au pardon de ses fautes ? il ne peut réciter l'oraison dominicale sans se condamner lui-même : Seigneur, pardonnez-moi comme je pardonne à mes ennemis ; or, il veut se venger de ses ennemis, c'est donc comme s'il disait à Dieu : Seigneur, ne me pardonnez pas, parce que je ne veux point pardonner. *Tu in te metipsum fers sententiam*. Tu prononces toi-même ta sentence, disait S. Jean Chrysostôme, tu peux bien t'attendre à être jugé sans miséricorde, puisque tu ne veux pas en avoir pour ton prochain. *Judicium eum sine misericordia illi qui non fecerit misericordiam*. (Jac. II. 3.) Osera-t-il demander à Dieu le pardon de ses fautes celui qui ne pardonne pas à son ennemi comme Dieu le lui ordonne ? *Quâ fronte indulgentiam peccatorum obtinere poterit qui præcipienti dare veniam non acquiescerit?* Ainsi, mon cher frère, si vous prétendez vous venger, vous pouvez d'avance renoncer au paradis. *Foris canes*. (Apoc. XXII. 15.) Les chiens, à cause de leur naturel, sont regardés comme le symbole des vindicatifs ; ces chiens, avides de vengeance, sont repoussés du paradis : ils ont un enfer dans ce monde, ils en trouvent un dans l'autre. L'homme haineux, dit S. Jean Chrysostôme, n'a jamais de paix ; sa vie est un orage. *Qui inimicum habet, numquam fruitur pace ; perpetuo æstuat*. (Homil. 22.)

Mais, direz-vous, cet homme m'a ôté l'honneur : *Honorem meum nemini dabo*. Voilà la belle sentence qu'ont toujours à la bouche ces chiens infernaux qui veulent se venger ; il m'a ôté l'honneur, je veux lui ôter la vie. Vous voulez lui ôter la vie ! Êtes-vous donc le maître de la vie d'un homme ? Dieu seul en est le maître : *Tu es Domine, qui vitæ et mortis habes potestatem*. (Sap. XVI. 23.)

La vengeance n'est permise qu'à Dieu : *Mea est ultio, et ego retribuam in tempore.* (Deut. xxxii. 35.) Mais quel autre remède, dites-vous encore, pour mon honneur outragé? Comment? pour réparer votre honneur vous voulez donc fouler aux pieds l'honneur de Dieu? Ne savez-vous pas, dit S. Paul, que lorsque vous agissez contre la loi de Dieu, vous déshonorez Dieu : *Per prævaricationem legis Deum inhonoras.* (Rom. ii. 13.) De quel honneur parlez-vous? Est-ce de l'honneur d'un sauvage, d'un idolâtre? L'honneur d'un chrétien est d'obéir à Dieu et d'observer sa loi. Mais les autres me regardent comme un homme vil; dites-moi, vous dit S. Bernard, si votre maison allait s'écrouler sur vous, manqueriez-vous de fuir parce que les autres vous tiendraient pour poltron? Et pour ne pas encourir le blâme des autres, vous voulez vous-même vous condamner aux peines de l'enfer. Si vous pardonnez, les gens de bien vous loueront. Voulez-vous dignement vous venger, dit S. Chrysostôme, faites du bien à votre ennemi : *Beneficiis eum affice et ultus es.* (Hom. xx. 6.) Car alors c'est de votre ennemi, non de vous qu'on pensera mal. Il n'est point vrai d'ailleurs qu'un homme perde l'honneur, parce qu'après avoir reçu une injure, il dira : Je suis chrétien, je ne puis ni ne dois me venger. Assurément il ne perdra point l'honneur, et il sauvera son ame. Celui qui se venge sera châtié de Dieu non-seulement dans l'autre vie, mais encore dans celle-ci. Qu'il parvienne à se soustraire à la justice des hommes, cela se peut; mais quelle vie que la sienne! toujours obligé de fuir ou de se cacher, poursuivi par la crainte ou par la vengeance même des parens de la victime, et plus encore par les remords, privé de la grâce divine, condamné aux peines de l'enfer, aura-t-il un seul instant de repos et de bonheur? Et

remarquez bien, mes auditeurs, que le désir de la vengeance est un péché aussi grave, que la vengeance même. S'il nous arrive donc de recevoir une injure, qu'avons-nous à faire? Au moment même où l'injure a le plus excité notre ressentiment, ayons recours à Dieu et à la sainte Vierge, prions-les de nous aider, de nous donner la force de pardonner; écrivons-nous : Seigneur, je pardonne par l'amour de vous l'offense qui m'a été faite; daignez me pardonner celles que vous avez reçues de moi.

Passons à la seconde porte de l'enfer, le blasphème. Quelques personnes, dans l'adversité, ne s'en prennent pas aux hommes, mais elles s'attaquent à Dieu même, d'abord en blasphémant contre ses saints, ensuite en le maudissant lui-même. Savez-vous, mes frères, quel énorme péché est le blasphème? *Omne peccatum comparatum blasphemice, dit un auteur, levius est. Blasphemia pejus nihil,* avait dit S. Jean Chrysostôme. (Hom. 1. ad pap. Ant.) Les autres péchés, dit S. Bernard, proviennent de fragilité; celui-ci est tout entier le fruit de la malice : *Alia peccata videntur procedere ex fragilitate et ignorantia sed blasphemia procedit ex propria malitia.* (Serm. 33.) C'est donc avec raison que S. Bernardin de Sienne appelle le blasphème péché diabolique, car, semblable au démon, le blasphémateur insulte face à face le Dieu qu'il connaît. Il est pire que les chiens, car les chiens ne mordent pas le maître qui les nourrit, mais le blasphémateur outrage Dieu son bienfaiteur. Quel supplice sera donc suffisant, dit S. Augustin, pour punir un crime aussi horrible? *Quæ supplicia sufficiant cum Deo fit tam nefaria injuria!* (De Civ. Dei. cap. ix.) Nous ne devons pas nous étonner, dit le pape Jules III dans sa bulle xxiii, que les calamités qui nous affligent ne cessent

pas quand nous voyons au milieu de nous un tel péché : *Minime mirandum si flagella non amoveantur*. Lorinus (in cap. 24. Levit.) dit que dans le préambule de la Pragmatic-Sanction en France on lit que le roi Robert priant pour la paix du royaume, le crucifix lui répondit qu'il n'aurait jamais de paix dans son royaume, tant que la race des blasphémateurs n'en aurait pas été complètement extirpée. Le Seigneur menace de destruction le royaume où règne ce vice maudit : *Blasphemaverunt sanctum Israel, .. terra vestra deserta desolabitur*. (Is. I. ex y. 4.)

Oh ! que ne se trouve-t-il des hommes capables de faire ce que dit S. Jean Chrysostôme : *Contere os ejus, percussione manum tuam sanctifica*. Il faudrait briser la bouche de ces maudits blasphémateurs et ensuite les lapider, comme l'ordonnait l'ancienne loi : *Qui blasphemaverit nomen Domini, lapidibus obruet eum omnis multitudo*. (Lev. xxiv. 16.) Mais il vaudrait mieux leur faire le traitement qu'ils recevaient en France au temps de S. Louis, leur percer les lèvres d'un feu brûlant. Il arriva qu'un noble ayant blasphémé, un grand nombre de personnes allèrent intercéder pour lui auprès du roi, le conjurant de lui épargner le supplice auquel on l'avait condamné ; mais le roi demeura inflexible, et il voulut que la sentence fût ponctuellement exécutée, et comme quelques personnes l'accusaient de cruauté, il répondit qu'il aurait mieux aimé subir le supplice lui-même que de souffrir que Dieu fut outragé dans son royaume.

Dites-moi, blasphémateur, de quel pays êtes-vous ? Je répondrai pour vous ; vous êtes de l'enfer. S. Pierre dans la maison de Caïphe, fut reconnu pour Galiléen à son langage : *Vere et tu ex illis es, nam et loquela tua manifestum te facit*. (Matth. xxvi. 73.) Quel est le langage des damnés ? Le

blasphème : *Et blasphemaverunt Deum cœli præ doloribus et vulneribus suis.* (Apoc. xvi. 41.) Quel fruit retirez-vous de vos blasphèmes ? Vous n'en retirez pas de l'honneur, car les blasphémateurs sont en horreur même à leurs compagnons. Vous n'en retirez aucun profit temporel ; ne voyez-vous pas au contraire que ce sont vos blasphèmes qui vous tiennent dans l'indigence ? *Miseros facit populos peccatum.* (Prov. xiv. 34.) Vous n'en retirez pas du plaisir ; car quel plaisir sauriez-vous prendre à blasphémer les saints. Plaisir de réprouvé ; le premier moment de fureur passé, quelle peine, quelle amertume je vois au fond de votre cœur ! Les saints vous font-ils quelque reproche ? De quoi vous plaignez-vous contre eux ? Il vous assistent, ils prient pour vous, et vous les maudissez ? Ah ! mon frère, prenez la ferme résolution de vous corriger promptement de ce vice. Prenez-y garde, si vous ne vous corrigez pas de bonne heure, vous le trainerez jusqu'à votre dernière heure, et vous ferez comme beaucoup d'autres qui sont morts le blasphème à la bouche. Mais que puis-je faire, me dites-vous, lorsque j'entre dans un accès de fureur ? Eh quoi ! ne trouvez-vous donc des expressions que pour blasphémer ; dites plutôt : *Maudit soit mon péché* ; dites : *Vierge sainte, donnez-moi de la patience !* Cette fureur, cette effervescence de la passion se calmera et vous trouverez la grâce de Dieu, et si vous dédaignez ce conseil, qu'aurez-vous ? Plus de tourmens, et puis l'enfer.

Voyons maintenant une autre grande porte de l'enfer, par laquelle entrent un grand nombre d'hommes : je veux dire le vol. Il y en a qui font leur dieu de l'argent, et qui regardent l'argent comme le but unique de toutes leurs actions : *Simulacra gentium argentum et aurum.* (Psalm. cxiii. 14.) Mais l'apôtre condamne ces hommes avides :

Neque fures, neque rapaces regnum Dei possidebunt. (I. Cor. vi. 9.) Le vol, dit S. Augustin, n'est pas le plus grand péché mais c'est le plus dangereux pour le salut : *Nullum, peccatum periculosius furto.* En voici la raison ; c'est que pour obtenir le pardon des autres péchés, il suffit d'en avoir un véritable repentir ; mais le repentir ne suffit pas dans le cas de vol ; il faut encore la restitution des objets volés, et cette restitution est difficile à faire. Un certain ermite eut une vision. Il vit Lucifer sur son trône demandant à un démon pourquoi il était resté si long-temps absent, celui-ci répondit qu'il s'était arrêté à tenter un voleur pour l'empêcher de restituer. Alors Lucifer ordonna qu'on châtiât sévèrement ce démon maladroit. A quoi bon lui dit-il, perdre ainsi le temps ; ne sais-tu pas que celui qui s'est emparé du bien d'autrui, ne le restitue pas ? Et en vérité la chose n'est que trop réelle. On s'attache au bien dérobé comme à son propre sang, et il en coûte un peu trop de se priver de son sang pour les autres. L'expérience de chaque jour le démontre. Il se commet d'innombrables vols : combien voit-on de restitutions ?

Gardez-vous, mon cher frère de prendre ou de retenir le bien d'autrui, si vous avez sur ce point quelque reproche à vous faire, apportez au mal un prompt remède. Si vous ne pouvez à la fois restituer en entier, faites-le peu-à-peu, sachez que le bien d'autrui ne prospère pas dans les mains du ravisseur. Vous avez dépouillé les autres, les autres vous dépouilleront, dit le prophète : *Quia tu spoliasti gentes multas, spoliabunt te omnes.* (Habac. ii. 9.) Le bien d'autrui porte malheur : *Hæc est maledictio, quæ egreditur super faciem omnis terræ.... et veniet ad domum furis.* (Zach. v. 3.) Cela signifie, dit S. Grégoire de Na-

ziance , que celui qui retient le bien d'autrui , perdra tôt ou tard ce bien et le sien propre : *Qui opes inique possidet, etiam suas amittit.* Les biens d'autrui sont comme le feu et la flamme; ils détruisent tout ce qu'ils touchent.

Mères, épouses, soyez attentives, quand vos fils ou vos maris apportent chez vous des objets dérobés, n'applaudissez point, ne gardez point un coupable silence; reprochez leur amèrement leur faute. Tobie entendit un agneau bêler dans sa maison; allez voir, dit-il, allez voir à qui appartient cet agneau, et qu'on le rende à son maître: *Videte ne forte furtivus sit; reddite eum.* (Tob. II. 21.) S. Augustin dit que Tobie, parce qu'il aimait Dieu, *no-lebat sonum furti audire in domo.* Certaines gens en s'appropriant le bien d'autrui, font quelques aumônes pour tranquilliser leurs consciences; mais *non vult Christus rapina nutriri*, dit S. Jean Chrysostôme; le Seigneur ne veut pas qu'on le revête de parures empruntées. Au reste, les vols des nobles et des grands personnages, sont les injustices, le dommage causé aux autres, le tort qu'on fait aux pauvres en les privant de ce qui leur est dû. Ce sont là de véritables vols qui obligent à l'entière réparation du préjudice; mais-la restitution est ici très-difficile à faire, et faute de la faire beaucoup de gens se damnent.

Nous arrivons enfin à la quatrième porte de l'enfer, celle par laquelle entrent le plus grand nombre des damnés: l'impureté. L'impureté, dit-on, n'est pas un péché bien grave. Comment? il n'est pas bien grave! N'est-ce donc pas un péché mortel? Ce péché est si révoltant, dit S. Antonin, que les démons eux-mêmes ne peuvent le supporter. Il y a même des docteurs qui soutiennent que certains démons qui ont été d'un rang supérieur aux au-

tres, se rappelant leur ancienne noblesse, dédaignaient de tenter l'homme pour ce péché; figurez-vous donc combien d'horreur et de dégoût devra inspirer au Seigneur celui qui tel qu'un chien effronté, ou tel qu'un animal immonde se vautrera dans la fange de ce vice détestable : *Canis reversus ad suum vomitum, et sus lota in volutabro luti.* (II. Petr. II. 22.) Mais les impudiques prétendent que Dieu aura compassion de ceux qui se livrent à ce péché, parce qu'ils sont de chair et par conséquent fragiles. Quel langage est-celà? Ignorez-vous que les plus terribles châtimens que Dieu a infligés aux hommes ont toujours été la peine de ce péché? C'est l'écriture sainte qui nous le dit, si Dieu a quelquefois montré du repentir d'avoir créé l'homme, dit S. Jérôme, c'est parce que l'homme s'est rendu coupable de ce péché hideux : *Pœnituit eum quod hominem fecisset... omnis quippe caro corruperat viam suam.* (Gen. VI.) Et c'est pour cela, dit Eusèbe, que les châtimens ont été si rigoureux : *Pro nullo peccato tam manifestam justitiam exercuit Deus, quam pro isto.* (Euseb. epist. ad Dama.) Le feu du ciel tombé sur cinq villes, engloutit dans un gouffre de feu tous leurs habitans coupables d'impureté. Ce fut pour la même cause que Dieu envoya le déluge universel qui fit périr tout le genre humain, une famille exceptée. Ce péché Dieu ne le punit pas seulement dans l'autre vie, il le punit encore dans celle-ci. Il suffit pour s'en convaincre d'entrer dans un hospice. Combien de jeunes hommes auparavant forts et robustes, aujourd'hui pâles, blêmes, exténués, pleins de douleurs, mutilés en expiation de ce péché maudit : *Oblita es mei, et projecisti me post corpus tuum; tu quoque porta scelus tuum et fornicationes tuas,* (Ezech. XXIII. 25.) Puisque tu m'as oublié, dit le Seigneur, et que pour le misérable plaisir

de ton corps tu t'es éloigné de moi, je veux qu'à compter de cette vie même tu portes le prix de ta scélératesse.

Dieu a compassion de ce péché? et c'est celui qui traîne le plus d'âmes aux enfers. La plus grande partie des damnés, dit S. Rémi, ne le sont que pour leur impureté. Le P. Segneri dit que l'impureté remplit le monde de pécheurs et l'enfer d'âmes. *Hoc peccatum*, dit S. Bernard, *quasi totum mundum trahit ad supplicium*. (Tom. IV. serm. 21.) S. Isidore avait dit avant S. Bernard : *Magis per luxuriam humanum genus subditur diabolo, quam per cætera vitia*. (Lib. II. sen. cap. 5.) La raison en est simple, c'est que notre inclination naturelle nous porte à ce vice. Aussi le docteur angélique dit-il que le démon se complait infiniment à voir l'homme livré à ce péché, parce que ce péché attache, et qu'une fois plongé dans le vice, il est presque impossible d'en sortir. *Nullus in peccato tenacior*, dit S. Thomas de Villeneuve, *quam luxuriosus*. (Cap. I. de S. Ildeph.) Il y a plus, ce vice nous ôte la lumière céleste au point que l'impudique oublie Dieu tout-à-fait. *Voluptates impudicæ*, dit S. Laurent Justinien, *oblivionem dei inducunt*. (De lib. vitæ.) Cela se rapporte à ces paroles du prophète Osée. *Non dabunt cogitationes suas, ut revertantur ad Deum suum, quia spiritus fornicationum in medio eorum et Dominum non cognoverunt*. (Os. v. 4.) L'impudique méconnaît Dieu; il n'obéit plus ni à Dieu ni à la raison, comme le dit S. Jérôme. Il n'obéit qu'à l'effervescence des sens, qui le rendent semblable aux bêtes. *Nec paret rationi qui impetu ducitur*. (S. Hier. in ep.)

Comme ce péché flatte les sens, il fait de suite contracter des habitudes funestes qui durent jusqu'à la mort. Vous verrez souvent des hommes mariés et même des

vieillards décrépits livrés à de mauvaises pensées et à tous les péchés de leur jeunesse. Ce péché d'ailleurs est si aisé à commettre que les fautes se multiplient au delà de tout nombre. Demandez à un de ces pécheurs combien de fois il s'est abandonné à ses mauvaises pensées, il vous dira qu'il ne s'en souvient pas. Mais, mon cher frère, si vous ne connaissez plus le nombre de vos péchés, Dieu s'en souviendra; et vous savez bien qu'un seul de ces péchés suffit pour vous précipiter dans l'enfer. Combien de paroles obscènes que vous avez proférées complaisamment, au grand scandale des autres! Or, des pensées et des paroles on arrive aux faits et l'on finit par se plonger dans les voluptés les plus immondes, *sus in volutabro luti*, sans se rassasier jamais, et voilà pourquoi ce péché se renouvelle chaque jour, et à chaque instant. Mais quel parti prendre, dites-vous, contre tant de tentations dont je suis assailli? je suis fragile, je suis de chair. Eh bien! puisque vous êtes fragile, que ne vous recommandez-vous à Dieu et à la Vierge Marie, source de toute pureté? Puisque vous êtes de chair, pourquoi ne fuyez-vous pas l'occasion? pourquoi ne mortifiez-vous pas vos regards? S. Louis de Gonzague ne levait jamais les yeux sur une femme, même sur sa mère. Observez encore que le péché d'impureté est souvent cause de beaucoup d'autres péchés; qu'il fait naître des haines violentes, qu'il provoque au vol, et surtout qu'il entraîne au sacrilège dans la confession et dans la communion, parce qu'on rougit d'avouer toutes ses faiblesses. Remarquons de plus en passant que c'est à la suite des sacrilèges que viennent les maladies et la mort. *Qui enim manducat et bibit indigne, dit l'apôtre, judicium sibi manducat et bibit, non dijudicans corpus Domini.... Ideo inter vos multi infirmi et imbecilles, et dormiunt multi.*

(I Cor. XI, 19.) S. Chrysostôme, en expliquant ce texte , dit que S. Paul parle de ceux qui sont punis par des maladies mortelles pour avoir reçu les sacremens en état d'indignité. *Quando quidem peccabunt quod participes fierent mysteriorum, non expurgata conscientia.* (Chrys. in cap. 5. Isa.)

Toutefois, mon cher frère, je ne veux point que vous vous livriez au désespoir, s'il vous arrive de vous trouver plongé dans des habitudes vicieuses; mais levez-vous et sortez promptement de cette porte d'enfer, promptement, et tandis que Dieu vous éclaire et qu'il vous tend la main pour vous soutenir. La première chose à faire, c'est d'éviter les occasions; car autrement tout sera inutile: sermons, bons propos, larmes, confessions; fuyez les occasions et puis recommandez-vous sans cesse à Dieu et à la Vierge Marie, mère de la chasteté. Quand vous éprouverez quelque tentation, ne vous arrêtez pas à discuter avec elle, mais invoquez soudain les noms de Jésus et de Marie. Ces noms sacrés mettent le démon en fuite, et ils éteignent l'ardeur infernale qui vous brûle; si le démon continue à vous tenter, continuez à invoquer Jésus et Marie, et certainement vous ne tomberez pas. Pour déraciner ensuite les mauvaises habitudes, tâchez de faire quelque dévotion particulière à la sainte Vierge: commencez le samedi à jeûner en son honneur; allez chaque jour visiter quelque'une de ses images; priez-la de vous délivrer du vice qui vous afflige. Ne manquez pas le matin, aussitôt à votre lever et le soir avant de vous coucher, de dire trois *Ave Maria* en l'honneur de sa pureté; et surtout, comme je l'ai dit, dès que la tentation se montre, invoquez Jésus et Marie. Prenez-y bien garde, mon cher frère, car si vous ne vous amendez maintenant,

vous ne trouverez peut-être plus l'occasion ou la volonté de le faire. (L'acte de contrition.)

V^e DISCOURS.

Les pratiques extérieures de dévotion sont inutiles, si nous ne cherchons à déraciner le péché de notre ame.

*Et nunc, nolite illudere, ne forte constringantur
vincula vestra. (Is. XXVIII. 22.)*

Dieu ordonne à Jonas d'aller prêcher à Ninive. Jonas, au lieu d'obéir à Dieu, s'embarque pour aller à Tarse. Mais voilà que soudain une forte tempête met le vaisseau en péril évident de naufrage. Jonas ne doute point que la tempête ne soit le châtement de sa désobéissance; il dit aux gens du vaisseau : *Tollite me et mittite in mare, et cessabit mare a vobis; scio enim quoniam propter me tempestas hæc venit. (Jon. I. 22.)* Jonas fut jeté à la mer et aussitôt la tempête s'apaisa; *et stetit mare a fervore suo.* Si Jonas n'eût pas été jeté à la mer, la tempête n'aurait donc point fini. Voici, mes chers auditeurs, la leçon qu'on peut retirer de ce fait : si nous n'arrachons pas le péché de notre ame, la tempête, c'est-à-dire le fléau imminent dont Dieu nous menace ne cessera pas. Car nos péchés sont les vents contraires qui excitent la tempête et nous poussent au naufrage. *Iniquitates nostræ quasi ventus abstulerunt nos. (Isa. LXIV. 6.)* Il se fait maintenant des pénitences, des neuvaines, des processions; le saint Sacrement est exposé : mais de quoi tout cela sert-il si

nous ne nous amendons pas ? si nous n'arrachons pas le péché de notre cœur ? c'est là le sujet de ce discours : nos pratiques de dévotion auront peu d'effet si nous ne chassons le péché ; car sans cela , elles ne sauraient calmer le courroux céleste.

On dit communément qu'on ne guérit point la douleur tant qu'on laisse l'épine dans la blessure. Dieu ne s'irrite point, dit S. Jérôme, parce que la colère est une passion et que Dieu est incapable de passion ; il est toujours calme et tranquille ; il ne s'altère pas lors même qu'il nous châtie. *Tu autem dominator virtutis in tranquillitate iudicas.* (Sap. XII. 18.) Mais le péché mortel a tant de malice par lui-même que si Dieu était capable de colère , il exciterait en Dieu ce sentiment qui l'affligerait. C'est là ce que cherchent à faire les pécheurs , comme le dit Isaïe, (CXIII. 10.) *Ipsi autem ad iracundiam provocaverunt, et affligerunt spiritum sanctum ejus.* Quand Dieu ordonna le déluge, dit Moïse , il se déclara si affligé des péchés des hommes, qu'il se voyait par cela même forcé de détruire et d'exterminer leur race. *Tactus dolore cordis intrinsecus, delebo, inquit, hominem a facie terræ* (Gen. XVI. 6.) Le péché, dit S. Jérôme, est la seule cause de tous les fléaux. *Ubi est fons peccati, illic est plaga supplicii.* (In psalm. 5.) Sur ces paroles de la Genèse, que Dieu prononce après le déluge, *arcum meum ponam in nubibus,* (Gen. IX. 13.) S. Ambroise remarque, (lib. de Noë. Cap. 47.) que l'Écriture ne dit pas *sagittam ponam*, mais *arcum*, pour nous donner à entendre que le pécheur est celui qui par ses péchés met les flèches à l'arc du Seigneur et provoque le châtement.

Si nous voulons apaiser le Seigneur , il faut que nous détruisions la cause de son courroux , c'est-à-dire le pé-

ché. Le paralytique demandait à Jésus-Christ la santé du corps, mais Jésus, avant de guérir son corps, voulut guérir son ame en lui donnant la douleur de ses péchés et en lui disant : *Confide, fili remittantur tibi peccata tua.* (Matth. 9.) S. Thomas dit que Jésus ôta d'abord au paralytique la cause de l'infirmité même. *Iste petebat sanitatem corporis, et Dominus dat animæ, quia tanquam bonus medicus, auferre voluit mali radicem.* (In Matth. Loc. cit.) La racine du mal, ce sont les péchés. *Causa infirmitatis sæpius sunt peccata*, dit S. Bernardin de Sienne. Aussi le Seigneur, après avoir guéri le paralytique, l'avertit en disant : *Vade, et noli amplius peccare, ne deterius tibi aliquid contingat.* L'Ecclésiaste avait donné le même avertissement aux pécheurs : *Fili, in tua infirmitate... ab omni delicto munda cor tuum*, etc., *et da locum medico.* (Eccli. 39. ex. V. 9.) Il faut d'abord recourir au médecin de l'ame afin qu'il vous délivre de vos péchés, ensuite au médecin du corps afin qu'il vous guérisse de la maladie. En un mot, c'est le péché qui attire sur nous tous les châtimens; c'est aussi notre obstination plus encore que le péché, comme nous l'apprend S. Basile : *Nostri causa hæc invehuntur, qui retinemus cor impœnitens.* (In cap. 9. Isa.) Nous avons offensé Dieu et nous ne voulons pas même nous en repentir. Quand Dieu nous avertit par la voix des calamités, il veut que nous l'entendions, autrement il sera forcé par nous-mêmes de nous maudire. *Si audire nolueris vocem Domini, venient super te omnes maledictiones istæ : maledictus eris in civitate, maledictus in agro*, etc. (Deut. xxviii. 15.) Quand nous offensois Dieu nous invitons toutes les créatures à nous punir. Quand un esclave se révolte contre son maître, dit S. Ambroise, il n'excite pas seulement contre lui le courroux de son maître, mais

encore il appelle celui de toute la famille. Ainsi quand nous offensois Dieu, nous provoquons toutes les créatures à venger sur nous l'offense. *Non solum iram Dei promeruimus, sed totam creaturam contra nos excitamus.* (S. Ans. de Similit. cap. 101.) Nous provoquons particulièrement, ajoute S. Grégoire, ces mêmes créatures dont nous nous sommes servis pour commettre le péché. *Cuncta quæ ad usum pravitatis infleximus, ad usum nobis vertuntur ultionis.* (Hom. 35, in evang.) Dieu par, sa miséricorde, retient ces créatures pour qu'elles ne nous soient point nuisibles, mais quand il voit que nous ne tenons nul compte de ses menaces et que nous ne sortons pas de la mauvaise voie, il permet que ces créatures viennent aider à sa vengeance. *Armabit creaturam contra insensatos.* (Sap. v. 17.) *Et pugnabit cum illo orbis terrarum contra insensatos.* (Ibid. 27.) *Non est ulla creatura,* dit S. Chrysostôme (Hom. in Absal.), *quæ mota non fuerit, cum ipsum Dominum senserit moveri.*

Ainsi, mes chers auditeurs, si nous n'apaisons d'abord Dieu en nous amendant, nous ne serons jamais à l'abri de la punition. Quelle plus grande folie, dit S. Grégoire, que de penser que Dieu retiendra le châtiment, lorsque nous continuons de l'offenser? *Est primum genus dementiae nolle a malis quiescere, et Deum velle a sua ultione cessare.* (Mor. lib. 8. epist. 41.) Combien de gens qui viennent maintenant à l'église et entendent le sermon; mais ils ne se confessent pas; ils ne veulent pas changer de vie. Si nous ne faisons disparaître la cause du fléau, comment nous délivrerons-nous du fléau lui-même? *Nec amputamus causas morbi,* dit S. Jérôme, *ut morbus auferatur.* Nous continuons à offenser Dieu et à l'irriter, et nous nous étonnons qu'il continue à nous punir? *Miramur,* dit Sal-

vien, *si miseri sumus, qui tales impuri sumus*. Nous pensons peut-être que Dieu s'apaisera, parce que nous suivrons les processions, que nous irons à l'église, et cela sans nous repentir de nos péchés, sans restituer les biens d'autrui, sans rétablir les réputations que nous avons attaquées, sans nous éloigner des occasions qui nous séparent de Dieu? Oh! n'espérons pas ainsi tromper le Seigneur: *Et nunc nolite illudere*, etc. Ne comptez pas pouvoir tromper Dieu, dit le prophète, car vous ne ferez que resserrer les liens qui vous enchainent et vous tiennent destinés pour l'enfer. Cornelius à Lapede dit sur ce passage d'Isaïe que lorsque le renard est tombé dans le piège, plus il cherche à se débarrasser des filets qui le retiennent, plus il en serre les nœuds: *Impii illusores, irridendo Dei minas et pœnas, magis iisdem se adstringunt*. O pécheurs, croyez-moi; n'irritons pas Dieu davantage, car la vengeance nous menace. *Consummationem enim*, dit le même prophète, *et abbreviationem audiui a Domino super universam terram!* Je ne suis point le prophète Isaïe, mais je puis bien dire que j'aperçois déjà le fléau qui va nous frapper, si nous ne nous convertissons.

Écoutez le Seigneur: *Quis quæsit hœc de manibus vestris?* (Isa. 12.) Qui vous demande ces processions et ces pénitences? Ce que je vous demande, c'est de chasser le péché: *Ne offeratis ultra sacrificium frustra*. (Ibid. 13.) Que me font toutes vos dévotions, si vous ne changez de vie? *Solemnitates vestras odit anima mea*. (xvi. 14.) Sachez, dit le Seigneur, que je hais tous ces hommages, toutes ces pratiques extérieures avec lesquelles vous croyez vous soustraire au châtement, sans effacer d'abord les offenses que vous m'avez faites. *Holocaustis non delectaberis, sacrificium Deo spiritus contribulatus*. (Psalm. L. 18.) Tou-

tes les dévotions, toutes les aumônes, toutes les pénitences d'un pécheur qui n'a pas de repentir ne plaisent pas à Dieu ; il ne les accepte que de la part de ceux qui s'affligent du mal qu'ils ont commis et sont déterminés à changer de vie.

On ne trompe pas Dieu : *Deus non irridetur* ; je ne vous ai point demandé, vous dit-il, toutes ces pratiques extérieures : *Non sum locutus cum patribus vestris de verbo victimæ*, etc. *Sed hæc præcepi eis : Audite vocem meam, et ero vobis Deus.* (Jer. vii. 22.) Ce que je veux de vous, c'est que vous entendiez ma voix, que vous changiez de vie, que vous fassiez une bonne confession avec une douleur sincère, parce que les confessions passées, après tant de rechutes postérieures, ne peuvent plus vous servir ; je veux que vous vous efforciez à rompre cet attachement, à fuir cette compagnie ; je veux que vous tâchiez de faire cette restitution, de réparer ce dommage : *Audite vocem meam*, faites ce que je vous dis, *et ero vobis Deus*, et je serai pour vous un Dieu de miséricorde, tel que vous désirez que je le sois. *Qui habet aures audiendi audiat*, a dit S. Matthieu (xi. 15.) Le cardinal Hugues ajoute : *Alii habent aures, sed non habent aures audiendi* ; quelques-uns ont des oreilles, mais ils n'ont pas le don ou la volonté d'entendre. Combien en est-il qui viennent écouter le sermon, qui entendent les avertissemens des confesseurs, qui comprennent très-bien ce qu'ils auraient à faire pour apaiser Dieu ; mais ils sortent de l'église et font pire qu'auparavant, et comment Dieu s'apaisera-t-il ? Comment peuvent-ils espérer que le fléau ne les touche pas ? *Sacrificate sacrificium justitiæ, et sperate in Domino*, dit David. (Psalm. iv.) Honorez Dieu, non en apparence, mais par vos actions ; c'est là ce que signifient les mots *Sacrificium justitiæ*. Honorez-le en regrettant d'a-

voir péché, en fréquentant les sacremens, en changeant de conduite, et puis espérez. Espérer en continuant de vivre dans le péché, ce n'est pas de l'espérance, c'est de la témérité, c'est une illusion inspirée par le démon, et qui vous rend plus odieux et plus digne de châtement.

Voyez, mes frères, le Seigneur irrité et le bras levé pour nous frapper du fléau dont il nous menace. Que ferez-vous pour vous mettre à l'abri? *Quis demonstravit vobis fugere a ventura ira? Facite ergo fructum dignum pœnitentiæ.* (Matth. v. 5.) Il faut faire pénitence, mais une pénitence qui soit digne de pardon, c'est-à-dire ferme et sincère. Il faut changer la colère en douceur en pardonnant à ceux qui nous offensent; changer l'intempérance en abstinence, en observant au moins les jeûnes ordonnés par l'Église, et en se privant de ces boissons qui transforment les hommes en brutes; changer l'impureté en chasteté, en se gardant de retourner aux habitudes licencieuses, en résistant aux mauvaises pensées, en évitant les paroles obscènes, les conversations dangereuses et les mauvaises compagnies: *Fructum dignum pœnitentiæ.* Pour donner des fruits dignes de pardon, il faut encore que nous nous appliquions à servir Dieu avec autant de zèle que nous avons mis d'ardeur à l'offenser: *Sicut exhibuistis, dit l'apôtre, membra vestra servire immunditiæ, ita exhibete servire justitiæ.* (Rom. vi. 19.) Ainsi ont fait sainte Marie Madelaine, S. Augustin, sainte Marie Égyptienne, sainte Marguerite de Cortone, que leurs œuvres de pénitence ont rendus plus chers à Dieu que ne l'ont été d'autres moindres pécheurs. *Plerumque, dit S. Grégoire, gratior est Deo fervens post culpam vita, quam torpens innocentia;* le pénitent rempli de ferveur est plus agréable à Dieu qu'un homme exempt de fautes, mais d'une dévotion tiède. C'est ainsi que le saint docteur ex-

plique le texte de S. Luc, 157 : *Gaudium erit in caelo super uno peccatore pœnitentiam agente, quam super nonaginta novem justis.* Cela ne doit s'entendre pourtant que de ce pécheur qui, après le péché, s'est mis à aimer et servir Dieu avec plus de ferveur encore que n'en ont les justes.

Voilà ce qu'on appelle donner des fruits dignes de pardon. Il ne s'agit pas, comme vous le voyez, d'écouter le sermon, de visiter la Vierge, de suivre les processions, sans se sévrer du péché et de l'occasion du péché. Car c'est là vouloir tromper Dieu, comme je l'ai dit, ce qui ne fait que le provoquer à la rigueur : *Et ne velitis dicere inter vos : Patrem habemus Abraham ;* (Matth. VIII. 9.) il ne suffit pas de dire : Nous avons pour appui la sainte Vierge ; nous avons notre saint patron qui nous délivrera ; car les saints ne peuvent nous aider, si nous ne bannissons le péché de notre cœur. Les saints sont les aimés de Dieu ; ils craindraient de se déclarer protecteurs des pécheurs obstinés. Tremblons, car le Seigneur a déjà prononcé la sentence : qu'on jette au feu, a-t-il dit, les arbres qui ne donnent pas de fruit : *Omnis ergo arbor quæ non facit fructum bonum, excidetur et in ignem mittetur.* (Matth. VIII. 48.) Chrétien, dites-moi, depuis combien d'années vous êtes au monde ? Quels sont jusqu'à présent les fruits de vos œuvres ? Quel honneur votre vie a-t-elle fait à Dieu ? Les péchés, l'injure, le mépris, voilà les fruits et l'hommage que vous avez offerts à Dieu. Mais Dieu par sa miséricorde veut bien vous donner le temps de vous amender, de déplorer les offenses que vous lui avez faites, de l'aimer pendant le temps qui vous reste encore. Que voulez-vous faire ? que déterminez-vous ? Oh ! hâtez-vous de vous donner à Dieu ! Qu'attendez-vous encore ? Attendez-vous que l'arbre soit coupé au pied et jeté au feu de l'enfer ?

Terminons ce discours. Le Seigneur m'a envoyé aujourd'hui pour prêcher devant vous ; il vous a donné le désir de venir m'entendre. C'est qu'il veut vous tirer du péril qui vous menace pourvu que vous vous convertissiez réellement. *Noli substrahere verbum si forte audiant et convertantur, et pœniteat me mali quod cogito facere iis.* (Jerem. xxvi. 3.) Le Seigneur m'ordonne de vous dire en son nom qu'il est disposé à se repentir du mal qu'il veut vous faire, c'est-à-dire à retenir les fléaux dont il allait vous frapper, *et pœniteat me*, etc. Si vous revenez sincèrement à lui, *si audiant et convertantur*. Autrement l'exécution suivra la menace. Tremblez donc, si vous n'êtes pas encore déterminés à changer de conduite ; réjouissez-vous, au contraire, si vous vous amendez : *lætetur cor quærentium Dominum.* (Ps. civ. 3.) Que celui qui cherche Dieu livre son cœur à la joie, car Dieu aime ceux qui le cherchent : *Bonus est Dominus animæ quærenti illum.* (Chren. iii. 25.) Le Seigneur ne repousse pas le cœur qui s'humilie et se repent de ses fautes : *Cor contritum et humiliatum, Deus, non despicias.* (Psal. l.) Soyons donc joyeux si nous avons réellement l'intention de changer de vie ; et si nous craignons que la divine justice ne veuille nous punir en voyant tous nos péchés, adressons-nous à la mère des miséricordes, Marie ; Marie défend et protège tous ceux qui se couvrent de son manteau. *Ego civitas refugii omnium ad me confugentium* ; comme lui fait dire saint Jean de Damas. (L'acte de contrition.)

VI^e DISCOURS.

Dieu nous envoie les calamités dans cette vie, non pour notre ruine, mais pour notre bien.

Non enim delectaris in perditionibus nostris. (Tob. III. 22.)

Soyons bien persuadés, ô chrétiens, que personne ne nous aime plus que Dieu. Il nous aime, disait sainte Thérèse, plus que nous nous aimons nous-mêmes ; il nous a aimés de toute éternité : *In caritate perpetua dilexi te* : (Jer. xxxi. 3.) C'est pour l'amour qu'il nous portait qu'il nous a tirés du néant pour nous donner l'existence. *Ideo attraxi te miserans tui.* (Ibid.) Ainsi quand Dieu châtie sur cette terre, ce n'est point parce qu'il nous hait, c'est au contraire parce qu'il nous aime et veut notre bien. *Hoc autem per certo habet qui te colit, quod vita ejus, si in probatione fuerit, coronabitur ; si in tribulatione, liberabitur.* (Tob. III. 21.) Seigneur, disait le saint homme Tobie, celui qui te sert peut être assuré qu'après le temps des épreuves il sera couronné, et qu'après une vie de souffrance il sera exempté des peines qu'il méritait. *Non enim delectaris, etc.* Car tu ne prends point plaisir à voir notre ruine. *Quia post tempestatem tranquillum facis, et post fletum exultationem infundis.* (Ibid. 22.) Après les orages vous nous donnez le calme, après les larmes l'allégresse et la paix. Ainsi, mes chers frères, retenez (ce que je vais tâcher aujourd'hui de vous démontrer), que si Dieu nous envoie les calamités dans cette vie, c'est pour notre bien, afin que nous nous délivrions des liens du péché et

que, rentrant dans sa grâce, nous évitions les peines éternelles.

Dabo timorem meum in corde eorum ut non recedant a me. (Jer. xxxii. 40.) Le Seigneur dit qu'il imprimera la crainte dans nos cœurs pour que nous ne nous laissions pas dominer par nos affections mondaines, et que nous ne l'abandonnions pas pour les vaines délices de la terre. Comment amène-t-il à résipiscence les pécheurs qui se sont éloignés de lui? en se montrant irrité contre eux, en les châtiant dans cette vie même; *in ira populos confringes.* (Psal. lv. 8.) Ou suivant la version citée par S. Augustin: *Populos deduces.* Que signifient ces mots, se demande le S. docteur? que Dieu envoie aux hommes des tribulations pour que, se voyant ainsi tourmentés, ils quittent le péché et recourent à lui? *Imple tribulationibus omnia, ut in tribulationibus positi ad te recurrant.* Que fait la mère lorsqu'elle veut sevrer son enfant? elle s'oint de fiel. Ainsi agit le Seigneur pour gagner les âmes et les détacher des plaisirs de la terre, qui leur font oublier le salut éternel: il remplit tout d'amertume autour d'eux, afin que ne trouvant ni plaisir ni repos dans tous les biens qu'ils possèdent, ils aient recours à lui qui seul peut satisfaire leurs besoins: *In tribulatione sua mane consurgent ad me.* (Osée. vi. 1.) Si je laisse ces pécheurs se livrer sans obstacle à leurs divertissemens, a dit le Seigneur, assurément ils s'endormiront dans le péché; il est donc nécessaire que je les frappe de mes fléaux, afin qu'ils sortent de leur léthargie et qu'ils s'adressent à moi. Quand ils seront malheureux ils diront: *Venite, et revertamur ad Dominum, quia cepit et sanabit nos, percutiet et curabit nos.* (Ibid.) Que faire, disent les pécheurs en rentrant en eux mêmes, si nous ne sortons de cette vie cou-

pable, Dieu loin de s'apaiser continuera de nous punir ; retournons à ses pieds , parce qu'il nous guérira de notre infirmité ; et s'il nous a affligés de plusieurs fléaux, il nous consolera lui-même par sa miséricorde.

In die tribulationis meæ Deum exquisivi et non sum deceptus. (Psalm. LXX. 3.) Au temps de mes souffrances, dit le prophète, j'ai cherché le Seigneur, et mes espérances n'ont pas été trompées ; le Seigneur m'a soutenu. David remerciait ensuite le Seigneur des humiliations qu'il avait subies après son péché, parce qu'il avait appris ainsi à observer la loi divine. *Bonum mihi, quia humiliasti me, ut discam justificationes tuas* (Ps. cxviii. 71.) Les tribulations sont pour un pécheur une peine et en même temps une grâce. *Pœna est, et gratia est*, dit S. Augustin ; peine relativement à ses péchés , grâce , et bien grande grâce, en ce qu'il est ainsi délivré des peines éternelles ; car Dieu use toujours de miséricorde envers le pécheur qui, rentrant dans la bonne voie, accepte avec reconnaissance les souffrances qui lui ouvrent les yeux sur le misérable état où il se trouvait, et le ramènent vers Dieu. Amendons-nous, mes chers frères, et Dieu nous délivrera aussi des calamités qui nous affligent. *Quid servat post pœnam*, dit le même docteur, *qui per gratiam exhibet pœnam?* Celui qui s'amende et retourne à Dieu, n'a plus rien à craindre du fléau ; car Dieu ne nous frappe que pour nous faire retourner à lui.

Il est impossible, dit S. Bernard, de passer des plaisirs de la terre aux plaisirs du paradis. *Difficile, imo impossibile est, ut præsentibus quis fruatur bonis et futuris; ut de deliciis transeat ad delicias.* (De Int. Dom. c. 45.) Aussi le Seigneur dit : *Noli æmulari in eo qui prosperatur in via sua, in homine faciente injustitias.* (Ps. xxxvi. 7.) Ne portez pas envie, mon fils, vous dit le Seigneur, au pécheur qui

prospère sur la mauvaise route qu'il suit. *Prosperatur?* dit S. Augustin, *sed in via sua. Laboras? sed in via Dei.* Il prospère malgré ses iniquités; et toi, qui suis la voie étroite du salut, tu es malheureux et tu souffres? Eh bien! *Illi prosperitas in via est, in perventione infelicitas; tibi labor in via, in perventione felicitas.* Il sera heureux dans cette vie : le malheur éternel l'attend dans l'autre. Dans cette vie au contraire tu seras tourmenté, mais tu goûteras dans l'autre les célestes félicités. Ainsi réjouis-toi, pécheur, et rends grâce à Dieu, si tu vois qu'il te châtie dans cette vie et qu'il venge ses injures, parce que c'est un signe qu'il veut user de miséricorde envers toi. *Deus, tu propitius fuisti eis, ulciscens in omnes adinventiones eorum.* (Psal. xcviij. 8.). Quand le Seigneur inflige sur cette terre des châtimens corporels, c'est moins pour nous châtier que pour nous forcer à nous corriger. Il dit à Nabuchodonosor : *Fœnum ut bos comedes; septem quoque tempora mutabuntur super te, donec scias quod dominetur excelsus super regnum hominum.* (Dan. iv. 22.) Pendant sept ans, tu te nourriras de foin comme les bêtes, afin que tu comprennes bien que je suis le souverain qui donne et qui ôte les royaumes, et que ton orgueil s'humilie devant ma puissance. Ce roi superbe rentra en lui-même et s'amenda; alors il s'écria : *Nunc laudo et glorifico regem cœli;* et Dieu lui restitua son royaume. *Libenter commutavit sententiam,* dit S. Jérôme, *quia vidit opera commutata.*

Malheur à nous, dit le même saint, lorsque Dieu ne nous punit pas de nos péchés sur cette terre, car c'est un signe qu'il nous garde les peines éternelles : *Magna est ira Dei, quando non nobis irascitur; reservat nos sicut vitulum in occisione.* (Hier. in cit. Psalm. xcvi.) Quand le médecin voit les chairs d'un malade gangrenées et qu'il n'en fait

pas l'amputation, c'est qu'il juge son état désespéré et qu'il l'abandonne à la mort. Dieu, dit S. Grégoire, épargne le pécheur dans ce monde, pour le condamner dans l'éternité : *Parcit ut in perpetuum feriat.* (Mor. lib. VIII. cap. 4.) Malheur à ces pécheurs à qui Dieu ne dit rien et ne montre aucun courroux : *Et quiescam nec irascar amplius.* (Ez. XVI. 42.) Mais le Seigneur continue : *Et provocasti me in omnibus his et scies quia ego Dominus, ut recorderis et confundaris.* (Ex. XVI. 63.) Ingrat que tu es, dit le Seigneur, un jour viendra que tu sauras qui je suis ; alors tu te rappelleras toutes les grâces que je t'ai accordées et tu demeureras confus de ton ingratitude. Malheur donc encore une fois au pécheur qui poursuit sa carrière avec bonheur, et à qui Dieu permet, pour le punir, que tout réussisse, selon ce qu'il a dit par la bouche du psalmiste : *Israel non intendit mihi et dimisi eos secundum desideria cordis eorum.* (Psalm. LXXX. 12.) C'est une marque que le Seigneur veut le récompenser dans cette vie de quelque bien qu'il a fait, mais qu'il se réserve en même-temps de le punir de ses péchés par les peines éternelles. En parlant de lui pour cette vie, le Seigneur dit encore : *Misereamur impio et non discet justitiam ; non videbit gloriam Domini.* (Is. XXXVI. 10.) Remarquez maintenant la fatale illusion de ce pécheur qui voyant prospérer ses affaires, se flatte que Dieu, qui use envers lui de miséricorde au moment même où il l'offense, n'en manquera pas dans la suite, et lui pardonnera plus tard ; ce qui est cause qu'il continue de vivre dans son péché. Mais cette miséricorde le Seigneur l'aura-t-il toujours ? Non ; le jour viendra où au lieu du paradis, ce misérable pécheur ne verra que l'enfer s'ouvrir devant lui : *Et non videbit gloriam Domini.* Sur ces mots : *Misereamur impio*, S. Jérôme s'écrie : *Longe a me misericordia*

tam rigorosa. Éloignez de moi, Seigneur, cette compassion terrible; si je vous ai offensé, punissez-moi dans cette vie afin que vous ne deviez pas me châtier dans l'autre. S. Augustin adressait à Dieu la même prière : *Domine, hic seca, hic non parcas, ut in æternum parcas*. Châtiez-moi ici-bas, ô mon Dieu, ne me pardonnez pas, afin que vous puissiez m'épargner les supplices éternels. Quand le médecin ampute les chairs corrompues, c'est une preuve qu'il veut guérir le malade : *Magnæ misericordiæ est, dit ailleurs le même saint docteur, nequitiam non relinquere*. (Serm. xxxvii.) Le Seigneur use d'une bien grande miséricorde envers le pécheur, lorsque pour le faire rentrer dans la bonne voie, il le châtie sur la terre; c'était pour cela que Job priait ardemment le Seigneur de ne point l'épargner dans cette vie : *Hæc mihi sit consolatio, ut affligens me dolore non parcas*. (Job. vi. 10.)

Jonas dormait sur le vaisseau qui l'emportait loin du lieu où le Seigneur lui avait ordonné de se rendre; mais le Seigneur voyant que la mort temporelle allait être pour lui le commencement de la mort éternelle, le fit réveiller par le pilote qui lui dit : *Quid tu sopore deprimeris? Surge et invoca Deum tuum*. (Jona. i. 6.) Dieu fait aujourd'hui de même envers vous, mon cher frère. Vous viviez dans le péché, privé de la grâce divine, condamné aux peines de l'enfer. Les calamités sont venues; ces calamités sont la voix de Dieu qui vous dit : *Quid tu sopore deprimeris? etc*. Réveille-toi, pécheur, ne t'obstine pas à suivre un genre de vie qui te fait oublier ton Dieu et les intérêts de ton âme. Ouvre les yeux, vois l'enfer près de toi, cet enfer où gemissent déjà tant de pécheurs pour des péchés moindres que les tiens, et tu dors? Tu ne songes pas à te confesser, à te délivrer de la mort

éternelle? *Surge, invoca Deum tuum.* Lève-toi, sors vite de cet abîme infernal où tu es tombé, prie Dieu qu'il te pardonne, prie-le, si tu n'es pas encore déterminé à changer de vie, qu'il t'éclaire de sa lumière et qu'il te fasse connaître la malheureuse situation où tu te trouves. Mets à profit l'avertissement que le seigneur t'envoie. Jérémie vit d'abord une verge : *Virgam vigilantem ego video* ; il vit ensuite une chaudière bouillante : *Ollam succensam ego video.* (Jer. xi. 13.) Cela signifie, dit S. Ambroise, que celui qui ne s'amendera pas quand il sera frappé par le fléau temporel, ira brûler ensuite dans les feux éternels de l'enfer : *Qui virga non corrigitur, in ollam mittitur ut ardeat.* (In psalm. xxxviii.) Observez bien, pécheur, que Dieu par ce fléau parle à votre cœur, et vous appelle à la pénitence. Que lui répondez-vous ? L'enfant prodigue après s'être séparé de son père, ne pensa plus à lui tant qu'il vécut dans les délices ; mais quand il se vit réduit à la plus grande misère, pauvre, abandonné, manquant de tout, disputant aux animaux qu'il gardait leur vile nourriture, il se ressouvint de son père, et rentré en lui-même il s'écria : *Quanti mercenarii in domo patris mei abundant panibus ! ego autem hic fame pereo.* (Luc. xv.) Combien de serviteurs de mon père vivent dans l'abondance auprès de lui, et moi dans ce lieu obscur je meurs de faim : *Surgam et ibo ad patrem meum.* Il suivit ce mouvement, et son père le reçut avec tendresse. C'est là, mon frère, ce qu'il faut que vous fassiez. Songez à la vie malheureuse que vous menez et que vous avez menée jusqu'à présent, éloigné de Dieu, vie pleine de traverses et d'amertume. Cela d'ailleurs ne pouvait être autrement, puisque vous viviez sans Dieu, et que Dieu seul peut nous rendre heureux. Voyez les serviteurs qui l'aiment ; ils mènent tous une vie tran-

quille et calme; c'est la paix de Dieu qui, selon l'apôtre, vaut mieux que tous les plaisirs des sens; *pax Dei quæ exsuperat omnem sensum*. (Phil. iv. 7.) Eh bien, que faites-vous? Ne sentez-vous pas que vous souffrez, et que vous aurez deux enfers à subir, le premier sur la terre, le second dans l'autre vie? Courage, dites avec l'enfant prodigue : *Surgam et ibo ad patrem meum*. Je veux sortir de ce sommeil de mort où je languis, et retourner à Dieu; je l'ai grièvement offensé, je le sais, en m'éloignant de lui malgré lui; mais il n'en est pas moins mon père : *Ibo ad patrem meum*. Et quand vous serez devant lui, que lui direz-vous? Ce que dit l'enfant prodigue : *Pater, peccavi in cælum et coram te : non sum dignus vocari filius tuus*. O mon père, je confesse mon erreur, j'ai mal fait de m'éloigner de vous qui m'avez tant aimé, je vois que je ne suis plus digne d'être appelé votre fils; pardonnez-moi, et recevez-moi au nombre de vos esclaves; rendez-moi votre grâce, et châtiez-moi comme vous le voudrez.

O que vous serez heureux si vous faites ce que vous dites; car il vous arrivera ce qui est arrivé à l'enfant prodigue : quand le père le vit prosterné à ses pieds, et reconnaissant son erreur, non-seulement il ne le repoussa pas, non-seulement il le reçut dans sa maison, mais encore il lui ouvrit ses bras, et le traita comme son fils : *Accurrens cecidit super collum ejus et osculatus est eum*. Il le fit ensuite revêtir de vêtemens précieux : les vêtemens de la grâce : *Profer te cito stolam primam, et induite illum*. Il ordonna de plus qu'on fit chez lui une grande fête pour célébrer le retour de ce fils qu'il regardait comme mort ou perdu pour lui : *Epulemur, quia hic filius meus mortuus erat et revixit, perierat et inventus est*. Réjouissons-nous donc, mes chers auditeurs, Dieu, il est vrai, se montre souvent irrité, mais

il n'en est pas moins père ; retournons à ses pieds ; repentans , et soudain il s'apaisera , et nous fera grâce du châ-timent. Voyez aussi Marie , notre mère , elle le prie pour nous , elle nous dit : *In me omnis spes vitæ et virtutis.... transite ad me omnes.* (Eccl. xxiv. 26.) Mes enfans , nous dit cette mère de miséricorde , mes chers enfans , ayez recours à moi dans vos tribulations et vous trouverez en moi des motifs d'espérance. Mon fils ne me refuse rien : *Qui invenerit me , inveniet vitam.* Vous étiez frappés de mort à cause de vos péchés : venez à moi , nous chercherons ensemble et vous retrouverez la vie , c'est-à-dire la grâce divine que je vous ferai recouvrer par mon intercession. (L'acte de douleur.)

VII^e DISCOURS.

Dieu nous punit dans cette vie pour user de miséricorde dans l'autre.

Ego quos amo corrigo et castigo. (Apoc. xiii. 9.)

Quand le Seigneur envoya cette grande tempête où manqua de périr le bâtiment qui portait Jonas , en punition de la faute qu'il avait commise en violant le précepte divin d'aller prêcher à Ninive , tous les matelots étaient dans la crainte et chacun priait son dieu ; Jonas seul dormait , couché dans le vaisseau : *Dormiebat sopore gravi.* (Jon. i. 5.) Mais lorsqu'on eut appris qu'il était seul cause de cette tempête , on le jeta à la mer , où il fut avalé par un gros poisson. Quand Jonas se vit dans le corps de ce poisson , dans un

danger si imminent de mort, il se mit à prier Dieu, et Dieu le rendit à la lumière et à la vie : *Clamavi de tribulatione mea ad Dominum et exaudivit me.* (Ibid. II. 3.) Ainsi, dit S. Zenon : *Vigilat in lecto qui stetebat in mari.* Jonas dans le vaisseau dormait profondément malgré son péché, mais quand il se sentit frappé par la vengeance céleste, il ouvrit les yeux, se souvint du Dieu qu'il avait offensé et eut recours à sa miséricorde. Le poisson le rejeta sain et sauf sur le rivage. Beaucoup d'individus s'endorment sur leurs péchés et dans un oubli complet de Dieu, tant qu'ils ne voient pas arriver le châtement. Le Seigneur qui ne veut pas qu'ils perdent leur ame, leur envoie les fléaux et les calamités pour qu'ils se réveillent de leur léthargie mortelle et qu'ils recourent à lui, qui seul peut les délivrer de la mort éternelle. Voilà le sujet du présent discours : Dieu nous punit dans cette vie pour pouvoir user envers nous de miséricorde dans l'autre.

Nous ne sommes point créés pour cette terre, digne demeure des bêtes; nous sommes créés pour le royaume des cieux. C'est pour cela, dit S. Augustin, que le Seigneur a mêlé tant d'amertume aux délices du monde, afin que nous nous souvenions de lui comme de la vie éternelle : *Si cessaret Deus et non misceret amaritudines felicitatibus sæculi oblivisceremur ejus.* Si malgré toutes les traverses de la vie, tous les désagrémens qu'elle nous offre nous y sommes si attachés et que nous désirions si peu le paradis, combien moins encore nous le désirerions si Dieu ne répandait l'amertume sur les plaisirs terrestres. Mais si nous avons offensé Dieu, nous devons être châtiés dans ce monde ou dans l'autre. Au reste, dit S. Ambroise (Lib. VI. in Luc.), que Dieu nous frappe ou qu'il retienne ses coups, il est toujours miséricordieux : *Quam pius, quam*

clemens Deus in utroque, cum miseretur aut vindicat. Les châtimens de Dieu sont des effets de son amour. Ce sont pourtant des peines, mais elles nous délivrent des peines éternelles et nous conduisent à la félicité suprême : *Dum judicamur, dit l'apôtre, a Domino corripimur ut non cum hoc mundo damnemur.* (I. Cor. xi. 32.) Judith faisait la même observation aux Hébreux lorsqu'ils se voyaient frappés par quelque calamité : *Flagella Domini quibus corripimur, ad entendationem non ad perditionem nostram evenisse credimus.* (Jud. viii. 27.) Tobie s'exprimait de la même manière : *Omnis qui te colit si in correptione fuerit, ad misericordiam tuam venire licebit; non enim delectaris in perditionibus nostris.* (Tob. iii. 21.) Châtiez-nous, Seigneur, disait-il, afin que vous puissiez user envers nous de miséricorde dans l'autre vie, puisque vous ne voulez pas que nous périssions.

Dieu lui-même a soin de nous dire qu'il châtie dans cette vie tous ceux qu'il aime; afin qu'ils se corrigent: *Ego quos amo arguo et castigo.* (Apoc. iii. 19.) *Ubi amor est, dit S. Basile de Seleucie, severitas solet esse pignus gratiarum.* Celui qui traite avec rigueur une personne qu'il aime, prouve par là même qu'il veut lui être utile. Malheureux les pécheurs qui voient leurs affaires prospérer sur la terre, tandis qu'ils vivent dans le péché! C'est une preuve que le Seigneur se réserve de les punir dans l'éternité: *Exacerbavit Dominum peccator, secundum multitudinem iræ suæ non quæret.* (Psalm. x. 4.) Voilà le plus grand châtiment, dit S. Augustin : *Non quæret; multum irascitur dum non requirit.* Quand il ne demande pas compte des péchés, et qu'il ne punit pas, c'est une marque infailible de courroux. Je t'appelle, et tu es sourd à ma voix? Mon fils, dit le Seigneur, amende-toi, autrement je laisserai mon cour-

roux s'appesantir sur toi; ton salut me deviendra indifférent et je te laisserai vivre dans le péché sans te punir dans ce monde, mais je te punirai dans l'autre : *Et requiescet indignatio mea in te et auferetur zelus meus a te; et quiescam, nec irascar amplius.* (Ez. xvi. 42.) Ne fermez donc plus l'oreille, dit l'apôtre, à la voix de Dieu, mon cher frère, autrement pour prix de votre obstination vous recevrez au jour du jugement un châtiment terrible, éternel, qui n'aura point de fin : *Secundum autem duritiam tuam et impœnitens cor thesaurizas tibi iram in die iræ et revelationis justi judicii Dei, qui reddet unicuique secundum opera ejus.* (Rom. II. 4.)

Non, dit à son tour S. Jérôme, il n'est pas pour un pécheur de plus grand châtiment que de n'en point recevoir dans cette vie lorsqu'il pèche. *Magna ira, quando peccantibus non irascitur Deus.* S. Isidore de Peluse ajoute qu'il ne faut point plaindre les pécheurs qui sont punis, mais ceux qui meurent sans l'avoir été. *Delinquentes et in hac vita castigati deplorandi non sunt, sed qui impuniti abeunt.* (Lib. v. epist. 269.) Ce n'est pas un aussi grand mal, continue-t-il, d'avoir une infirmité, que de n'avoir pas de remède qui puisse guérir cette infirmité; *non tam molestum cegrotare, quam morbo medelam non afferrî.* Quand Dieu ne châtie pas le pécheur dans cette vie, dit S. Augustin, il le châtie ensuite avec plus de rigueur; d'où il conclut, comme S. Jérôme, qu'il n'y a pas de plus grand malheur pour un pécheur que d'être toujours heureux. *Si impunita dimittit (Deus), tunc punit infestius; quoniam nihil est infelicius felicitate peccantium.* (Epist. 5. ad Marcell.) Quand l'Angleterre se sépara de l'église romaine, elle ne fut point affligée de fléaux temporels; peut-être même acquit-elle en ce temps plus de

richesses qu'elle n'en possédait auparavant ; mais ce fut là pour cette contrée le plus grand malheur ; car *nulla pœna*, dit toujours le même docteur, *magna pœna*. (Serm. xxxvii. de Verb. Domin.) Si en effet c'est un malheur bien grand que de ne recevoir aucun châtement dans cette vie, c'en est un bien plus grand encore que d'avoir du bonheur quand on pèche.

Quare ergo impii vivunt, s'écrie (Job. xxi. 7.), *sublevati sunt confortatique divitiis*. Comment se fait-il, Seigneur, qu'au lieu d'être humiliés, méprisés, tourmentés, ruinés, repoussés de la société, les pécheurs ont de la santé, des honneurs, des richesses ? *Ducunt in bonis Dies suos*, répond le même Job, *et in puncto ad inferna descendunt*. (Ibid. xiii.) Les malheureux jouissent pendant quelques jours, et quand celui du châtement arrive, au moment où ils y pensent le moins, ils sont précipités dans les flammes éternelles. Jérémie fait la même demande (II. Ex. vers. 1.) : *Quare via impiorum prosperatur* ? Mais ensuite il ajoute ; *Congrega eos quasi gregem ad victimam*. Les animaux destinés aux sacrifices étaient dispensés de tout travail, et avant de les immoler, on les engraisait avec beaucoup de soin. C'est à peu près ainsi que Dieu en agit avec les obstinés. Il les abandonne, il permet qu'ils se gorgent à satiété des plaisirs de la terre, ce sont par la suite autant de victimes sacrifiées à la justice : *Hi enim ut victima ad supplicium saginantur*, dit Minutius Félix. Ils ne seront pas tourmentés dans cette vie, mais leurs jouissances seront de courte durée, et le réveil sera douloureux : *Cum hominibus non flagellabuntur?... Verumtamen quomodo subiti defecerunt velut somnium surgentium*. (Ps. lxxii. 2.) Quelle ne sera point la douleur d'un pauvre malade qui rêve qu'il est riche et puissant, et qui à son réveil

se trouve infirme et malheureux comme auparavant : *Quemadmodum fumus deficient.* (Psalm. xxxvi. 20.) La félicité des pécheurs s'évanouit comme la fumée poussée par le vent : *Vidi impium superexaltatum et transivi, et ecce non erat.* (Psalm. xxxvi. 35.) *Miseri*, dit Minutius Félix sur ce passage, *altius tolluntur ut profundius decidant.* Le Seigneur permet quelquefois qu'un pécheur s'élève davantage pour que son châtement soit plus sensible, car plus il tombe de haut, plus la chute est grave : *Dejecisti eos dum alleverentur.* (Ps. lxxii. 18.) Si par ordre du médecin, dit S. Jérôme, le malade souffre de la faim ou de la soif, n'est-ce pas un signe qu'il y a espoir de guérison? Si au contraire le médecin permet au malade de suivre tous ses goûts, tous ses appétits, n'est-ce pas une preuve qu'il n'y a plus aucune chance de salut? De même, dit S. Grégoire, quand Dieu permet que le pécheur réussisse dans ses entreprises et qu'il exécute tous ses mauvais désirs, il y a marque certaine qu'il est au nombre des réprouvés : *Manifestum perditionis indicium quando nulla contrarietas impedit quod mens perversa concepit*, et le sage ajoute : *Prosperitas stultorum perdet illos.* (Prov. i. 32.) De même que l'éclair est le précurseur de la foudre, dit S. Bernard (Serm. in fer. v. dom. 2. quadrag.), de même la prospérité du pécheur est un signe de damnation éternelle : *Sicut fulgur tonitrum portat, ita prosperitas supplicia sempiterna.* Le châtement est surtout terrible lorsque Dieu permet que le pécheur s'endorme au sein du péché sans chercher à sortir de ce sommeil de mort où il se plonge : *Inebriabo ut sopiantur et dormiant somnium sempiternum, non consurgant, dicit Dominus.* (Jerem. xxi. 39.) Caïn après son crime, craignait d'être tué par quiconque le rencontrerait : *Omnes qui invenerit me occidet me.* (Gen. iv. 14.) Mais le Sei-

gneur lui promet qu'il vivrait, et que nul ne lui ôterait la vie. S. Ambroise prétend que cette longue vie promise à Caïn fut précisément son plus grand supplice : *Longæva vita vindicta est; favor enim impiorum est si subito moriantur.* (Lib. 2. de Abel. c. 9.) Dieu, selon ce saint, use de miséricorde envers le pécheur obstiné, en lui envoyant une prompte mort, parce qu'il le délivre ainsi d'autant d'enfer qu'il en aurait mérité en continuant de pécher.

Que les pécheurs vivent donc à leur gré; qu'ils jouissent donc en paix de leurs plaisirs; la mort à la fin viendra, et ils seront surpris au milieu de leurs péchés, comme le poisson reste pris à l'hameçon : *Sicut pisces capiuntur hamo, sic homines in tempore malo.* (Eccl. ix. 12.) Sur quoi S. Augustin s'exprimait ainsi : *Noli gaudere ad piscem qui adhuc in esca exultat, nondum traxit hamum piscator.* Si vous voyiez, mes chers frères, un criminel se délecter à table, bien qu'il fût déjà condamné à mort, et qu'il eût déjà la corde au cou, attendant d'instant en instant qu'on vint l'appeler pour exécuter sur lui la sentence, que diriez-vous? lui porteriez-vous envie ou compassion? N'enviez donc pas, dit le saint, le sort de ce malheureux qui se complaît dans ses criminelles jouissances : *Nondum traxit hamum piscator.* Il est déjà pris à l'hameçon, ce pécheur aveugle, déjà les chaînes de l'enfer l'enveloppent; il ne connaîtra le danger que lorsqu'il ne sera plus possible de l'éviter, il pleurera sa ruine, et sa ruine sera inévitable.

Mais lorsqu'un pécheur se voit tourmenté et châtié dans cette vie c'est une marque certaine que Dieu lui veut encore du bien et qu'il est dans l'intention de lui faire subir des punitions temporelles pour le soustraire au supplice éternel. Quand Dieu nous châtie sur cette terre, dit S. Jean Chrysostôme, il ne le fait point pour nous détruire,

mais pour nous attirer à lui : *Cum irascitur, non odio hoc facit, sed ut ad se attrahat quos non vult perire.* Il nous châtie pour peu de temps afin de nous tenir près de lui dans l'éternité : *Adversatur ad tempus ut te secum habeat in æternum.* (Chrysost. in Matth. c. iv. hom. 14.) Quand le médecin blesse le malade, dit S. Augustin, il semble cruel, mais le médecin ne blesse que pour guérir : *Medici percutiunt et sanant.* Dieu fait de même envers nous : *Sævire videtur Deus; ne metuas, pater est, nunquam enim sævit ut perdat.* Mais écoutons les paroles du Seigneur : *Ego quos amo arguo et castigo; æmulare ergo et pœnitentiam age.* (Apoc. III. 19.) Je t'aime et je te châtie : *Æmulare.* J'ai de la bonté pour toi, tâche de ton côté d'améliorer ta conduite : fais pénitence de tes péchés, si tu veux que je te pardonne, et que je t'exempte de la peine qui t'est due, accepte avec résignation les tribulations que je t'envoie, cette croix qui maintenant t'afflige, c'est ma voix qui t'appelle afin que tu te tournes vers moi et que tu évites l'enfer qui est près de toi : *Sto ad ostium et pulso.* Je frappe à la porte de ton cœur, ouvre-moi et apprends que lorsque le pécheur qui m'a repoussé loin de lui, m'appelle et m'ouvre son cœur, j'y entre et j'y reste pour ne plus me séparer de lui : *Si quis aperuerit mihi januam, intrabo ad illum et coenabo cum illo, et ipse mecum.* (Ap. III. 20.) Je serai toujours uni à lui sur la terre, et s'il m'est fidèle; je le ferai asseoir avec moi dans mon royaume éternel : *Qui vicerit, dabo ei sedere mecum in throno meo.* (Ibid. XXI.)

Eh quoi! Dieu est-il par hasard un tyran cruel qui se complait dans nos souffrances? Oui, il s'y complait, mais c'est comme un père qui, en punissant son fils, se réjouit, non de la peine que son fils souffre, mais de l'amendement qu'il espère pour lui de ce châtiment. *Disci-*

plina Domini, fili mi, ne abjicias, nec deficias, cum ab eo corripéris. (Prov. III. 11.) Mon fils, dit le prophète, ne repousse point la correction, et ne te décourage point parce que le Seigneur te châtie; *quem enim diligit Dominus corripit, et quasi pater in filio complacet sibi.* (Prov. III. 12.) Apprends qu'il ne te corrige que parce qu'il t'aime. Il ne veut point te voir affligé-mais corrigé, et s'il se complaît dans ta peine, c'est comme un père, qui, lorsqu'il châtie son fils, espère que la correction le sauvera de sa ruine. *Pœnæ nos ad Dominum perducunt,* dit S. Chrysostôme; les calamités temporelles nous font retourner à Dieu, et c'est pour cela que Dieu nous les envoie, pour nous contraindre à nous rapprocher de lui.

Pourquoi donc, mon frère, quand vous êtes malheureux, vous plaignez-vous de Dieu? vous devriez le remercier la face contre terre. Si un coupable avait été condamné à mourir, et que le prince eût commué cette peine en une heure de prison, que diriez-vous si vous entendiez cet homme se plaindre de cette heure de prison? ne trouveriez-vous pas le prince fondé à changer de nouveau la sentence et à l'envoyer au supplice? Vous avez mérité depuis si long-temps et si souvent l'enfer pour prix de vos péchés: l'enfer! savez-vous ce que ce mot signifie? Apprenez qu'il est plus affreux de souffrir un instant dans l'enfer, qu'il ne le serait de souffrir pendant cent mille ans tous les tourmens réunis qu'ont subis les martyrs sur la terre; et cet enfer sera éternel! et vous osez vous plaindre quand Dieu vous envoie un chagrin, une maladie, une contrariété? Rendez plutôt grâce à Dieu et lui dites: Seigneur, c'est peu pour mes péchés; je devrais être dans l'enfer livré au feu, au désespoir, et à l'abandon; je vous rends grâce parce que vous daignez m'appeler à

vous par cette calamité que vous m'avez envoyée. Les peines temporelles sont autant d'avertissements que Dieu donne aux pécheurs ; *pœna est modus loquendi Dei quo culpam ostendit*. Par les peines de ce monde, Dieu nous fait voir la peine immense que nos péchés méritaient ; et s'il nous frappe de maux temporels, c'est pour que nous évitions les peines éternelles.

Nous disons donc encore : malheur au pécheur qui ne se voit point châtié dans cette vie ; malheur à lui, surtout si, quand le Seigneur le punit, il refuse de s'amender. *Non est grave*, dit S. Basile, *plaga affici, sed plaga non meliorem effici*. Ce n'est pas un bien grand malheur que d'être puni en ce monde pour les péchés qu'on a commis ; le malheur, c'est de ne point s'amender après le châtiment, et de se rendre semblable à ceux dont parle David, qui, bien que frappés, persévèrent dans le péché : *Ab increpatione tua dormitaverunt*. (Psalm. LXXIV. 6.) Comme si le bruit des tempêtes que Dieu fait gronder sur leurs têtes, au lieu de les tirer de leur funeste léthargie, ne servait qu'à rendre leur sommeil plus intense. *Percussi vos, et non rediistis ad me*. (Amos. III. 7.) Je vous ai envoyé des fléaux, dit le Seigneur, pour vous forcer à revenir à moi, et vous êtes restés sourds à ma voix ! Oh ! qu'il est à plaindre le pécheur qui ressemble à celui dont parle Job : *Mittat contra eum fulmina ; cor ejus indurabitur tanquam lapis, et stringetur quasi malleatoris incus*. (Job. 41. ex v. 14.) Dieu lui envoie les fléaux, et au lieu de s'amollir et de se repentir, il s'endurcit davantage *stringetur quasi malleatoris incus*, comme l'enclume se durcit sous les coups du marteau ; et il devient semblable à l'impie Achaz de qui l'Écriture dit : *Tempore angustiae suce, auxit contemptum in Domino*. (In Paralip.

xxviii. 22.) Au lieu de s'humilier, il sentit son orgueil s'accroître avec le mépris de Dieu.

Savez-vous ce qui arrive à ces téméraires? ils commencent dès cette vie à souffrir les tourmens de l'enfer. *Pluct super peccatores laqueus, et ignis, et sulphur, et spiritus procellarum, pars calicis eorum.* (Psalm. x. 7.) Le Seigneur fera tomber sur eux les infirmités, les misères, les douleurs, l'amertume; mais ce ne sera point là seulement tout ce qu'ils auront à souffrir; car il n'y aura dans ces châtimens qu'une partie de leur calice d'amertume. *Partem calicis dixit*, dit S. Grégoire sur ce passage du psalmiste, *quia eorum passio hic incipit, sed æterna ultione consummatur.* Ce châtiment, dit le saint, s'appelle perction du calice parce que la peine commence dans cette vie pour s'accomplir par la vengeance éternelle. C'est là ce que mérite celui qui, frappé par la main de Dieu afin qu'il s'amende, continue à se conduire de manière à mériter les châtimens et à irriter le courroux céleste: *In flagellis positum*, dit S. Augustin, *flagellis dtgna committere, est sævientem acrius ad iracundiam concitare.* Que puis-je faire de plus, dira le Seigneur aux pécheurs, pour vous obliger à vous amender? Je vous ai appelés par des prédications, par des inspirations intérieures, et vous avez tout dédaigné. Je vous ai appelés par des bienfaits, et vous êtes devenus plus arrogans. Je vous ai appelés par des châtimens, et vous continuez de m'offenser: *Super quo percutiam vos ultra, addentes prævaricationem? Et derelinquetur filia Sion, sicut civitas quæ vastatur.* (Is. 4. 5 et 8.) Vous ne voulez donc pas vous amender malgré les châtimens que je vous inflige? Vous aimez mieux que je vous abandonne? A la fin, vous me forcerez à le faire.

Mes chers auditeurs, cessons d'abuser de la miséri-

corde dont le Seigneur nous donne tant de marques. Ne faisons pas comme les crapauds qui, plus on les touche, plus ils s'irritent. Dieu nous afflige, c'est parce qu'il nous aime et qu'il voudrait nous voir repentans. *Optima consideratio*, dit l'Oléaster, *cum senseris pœnam, culpæ meminisse*. (In Gen. 42.) Quand nous nous sentons frappés, rappelons-nous nos péchés, et disons comme les frères de Joseph : *Merito hæc patimur, quia peccavimus in fratrem nostrum*. (Gen. xxxii. 21.) C'est avec raison, Seigneur, que vous nous châtiez, parce que nous vous avons offensé, vous notre père et notre Dieu. *Justus es, Domine, et rectum judicium tuum*. (Psalm. cxviii. 137.) *Omnia ergo quæ fecisti nobis vero judicio fecisti*. (Dan. iii. 30.) Vous êtes juste Seigneur, et vous nous punissez justement. Nous acceptons l'affliction que vous nous envoyez ; donnez-nous seulement la force de souffrir avec patience. C'est ici le cas de rappeler ce que le Seigneur dit un jour à une religieuse : Tu as péché, tu dois faire pénitence, tu dois prier. (Dising. de Teres. Parola. iii. § 6.) Il y a des pécheurs qui se tranquillisent en se recommandant aux serviteurs de Dieu ; cela ne suffit pas, il faut qu'ils prient, qu'ils fassent pénitence. Faisons ainsi, mes frères ; car lorsque Dieu verra notre résignation, il nous remettra non-seulement nos péchés, mais encore la peine que nous avons encourue. Si Dieu continue de nous éprouver, ayons recours à celle que l'on appelle la consolation des affligés. Les saints ont sans doute compassion de nous, mais parmi tous les saints il n'en est pas un seul, dit S. Antonin, qui compatisse à nos misères autant que notre divine mère Marie. *Non reperitur aliquis sanctorum ita compati in infirmitatibus, sicut mulier hæc beata Virgo Maria*. Richard de S. Laurent ajoute que cette

mère de miséricorde ne peut voir souffrir des malheureux et ne point les secourir : *Non potest miserum scire et non subvenire.* (L'acte de contrition.)

VIII^e DISCOURS.

Les prières plaisent à Dieu, et nous évitons les châtimens que nous avons mérités pourvu que nous veuillions nous amender.

Petite et accipietis : querite et invenietis. (Joan. xvi. 24.)

Celui qui a un bon cœur ne peut retenir sa compassion pour les affligés ; tous ses désirs sont de les voir rendus au bonheur. Mais qui peut avoir un meilleur cœur que Dieu ? Nous savons qu'il est par sa nature la bonté infinie ; nous savons que par sa propre inclination il a un désir extrême de nous garantir de tous les maux , de nous rendre heureux , de nous admettre même à prendre part à sa propre félicité. Toutefois il veut , pour notre plus grand bien , que nous lui demandions les grâces dont nous avons besoin afin d'éviter le châtiment qui nous était dû et d'arriver ensuite au bonheur éternel. Aussi a-t-il promis d'exaucer celui qui le prie et qui espère en sa bonté , *petite et accipietis*. Venons au sujet de ce discours : les prières plaisent à Dieu , etc. Pour nous délivrer donc du fléau qui nous afflige et surtout du fléau de la damnation éternelle , prions et espérons : ce sera notre premier point ; mais ce n'est pas assez de prier et d'espérer ; il faut prier et espérer comme cela doit se faire : ce sera notre second point.

Dieu veut nous sauver tous : *Omnes homines vult salvos*

fieri, comme nous l'assure l'apôtre. (I. Tim. II. 4.) Et quoiqu'il voie tant de pécheurs dignes de l'enfer, il ne voudrait pas qu'aucun d'eux périclite; il voudrait au contraire que tous rentrassent en grâce par la pénitence, afin qu'ils pussent se sauver : *Nolens aliquos perire, sed omnes ad poenitentiam reverti.* (II. Petr. III. 9.) Mais pour nous délivrer du châtement, et nous rendre sa grâce, il veut être prié : *Per orationem*, dit S. Laurent Justinien, *ira Dei suspenditur, vindicta differtur, venia procuratur.* La prière fait suspendre la punition et elle obtient le pardon. Dieu a fait de grandes promesses à ceux qui le prient : *Invoca me.... eruum te.* (Psalm. XLIX. 15.) Aie recours à moi, dit le Seigneur, et je te délivrerai de tout mal : *Clama ad me, et exaudiam te.* (Job. XXVIII. 5.) Invoque-moi, et je t'exaucerai : *Quod volueritis petetis et fiet vobis.* (Jo. xv. 7.) Demandez tout ce que vous voudrez, et vous l'obtiendrez. La prière est une, disait Théodoret, et elle peut obtenir toutes les grâces : *Oratio cum sit una omnia potest.* Et sachez bien, mes frères, que tout ce que, par vos prières, vous demandez d'utile au salut éternel, vos péchés même ne peuvent vous empêcher de l'obtenir : *Omnis qui petit, accipit.* (Matth. VII. 9.) Quiconque demande, a dit Jésus-Christ, juste ou pécheur est accueilli : tous obtiennent. David connaissait aussi l'efficacité de la prière; Seigneur, s'écriait-il, vous êtes tout douceur et miséricorde envers ceux qui vous invoquent : *Tu, Domine, suavis et mitis, et multæ misericordiæ invocantibus te.* (Ps. LXXXIII.) L'apôtre S. Jacques pour nous exciter à la prière nous exhorte en ces termes : *Si quis vestrum indiget sapientia, postulet a Deo qui dat omnibus affluenter, nec impropere.* (Jac. I. 5.) Quand Dieu est prié, il ne donne pas seulement ce qu'on lui demande, *dat omnibus affluenter.* Remarquez bien ces mots, *nec impro-*

perat. Si un homme après avoir donné à un autre des sujets de plainte, demande à ce dernier une faveur, il doit d'abord s'attendre à se voir reprocher les anciens procédés. Dieu n'agit pas ainsi avec nous, *nec improperat* quand nous lui demandons quelque grâce pour le bien de notre ame. Il ne nous reproche pas les offenses que nous lui avons faites, mais, comme si nous l'avions toujours fidèlement servi, il nous exauce et nous console : *Usquemodo non petistis quidquam in nomine meo*, dit un jour le Seigneur à ses disciples ; et il nous tient aujourd'hui le même langage : *Petite et accipietis ut gaudium vestrum sit plenum*. (Joan. xiv. 24.) Pourquoi vous plaignez-vous de moi ; plaignez-vous plutôt de vous-mêmes qui ne m'avez rien demandé, à qui par conséquent je n'ai pu rien accorder. Mais dorénavant demandez-moi ce que vous voudrez, et vous serez pleinement satisfaits. Et si vous n'avez point de mérite pour obtenir par vous-mêmes, demandez-le en mon nom à mon père, et je vous promets que vous obtiendrez tout de lui : *Amen, amen dico vobis, si quid petieritis Patrem in nomine meo, dabit vobis*. (Jo. xvi. 23.) S. Jean Chrysostôme dit : *Aures principis paucis patent, Dei vero omnibus volentibus*. Les princes de la terre n'ouvrent l'oreille qu'à peu de personnes ; mais Dieu donne toujours audience, il la donne à quiconque la demande, et il exauce tout le monde.

Mettons donc notre confiance dans ces grandes promesses du Seigneur souvent répétées dans l'Écriture et soyons attentifs à lui demander toujours les grâces qui nous sont nécessaires pour nous sauver : le pardon des péchés, la persévérance dans sa grâce, son saint amour, la résignation à sa sainte volonté, une bonne mort, et le paradis. En priant nous obtiendrons tout ; sans prier, nous n'ob-

tiendrons rien. Aussi les saints pères et les théologiens s'accordent-ils à dire que la prière est nécessaire aux adultes comme moyen de salut, c'est-à-dire qu'il est impossible que sans la prière aucun adulte se sauve. Les-sius dit sagement que la prière est nécessaire pour acquérir le salut éternel, et qu'on doit le croire comme un article de foi : *Fide tenendum est orationem adultis ad salutem esse necessariam*; cela se déduit clairement des textes de l'Écriture qui vous disent : *Petite et accipietis*. Celui qui demande obtient ; aussi sainte Thérèse dit-elle : Celui qui ne demande pas, n'obtient pas : *Orate ut non intretis in tentationem*. (Jo. iv. 2.) *Oportet semper orare*. (Luc. xviii. 1.) Ces mots, *petite*, *orate*, *oportet*, disent la plupart des théologiens avec S. Thomas, renferment un précepte important. Prions donc, et prions avec confiance. Mais cette confiance qui nous la donnera ? Ce seront ces promesses souvent réitérées du Seigneur, promesses, dit S. Augustin, pour lesquelles Dieu s'est constitué notre débiteur : *Promittendo, debitorem se fecit*. Il a promis, il ne peut pas nous manquer ; cherchons, demandons, espérons, et certainement nous nous sauverons : *Nullus speravit in Domino et confusus est*. (Eccli. ii. 11.) Jamais on n'a vu, jamais on ne verra, nous dit le prophète, d'homme qui ait espéré dans le Seigneur, et dont l'espérance ait été, ou puisse être trompée. Le Seigneur a déclaré qu'il voulait protéger tous ceux qui se confieraient en lui : *Protector est omnium sperantium in se*. (Ps. xvii. 31.) Mais comment se fait-il que quelques-uns demandent la grâce et ne l'obtiennent pas ? Cela vient, dit S. Jacques, de ce qu'ils demandent mal : *Petit et non accipietis eo quod male petatis*. (Jac. iv. 3.) Il ne suffit donc pas de demander et d'espérer, il faut encore

demander et espérer convenablement ; et c'est là notre second point.

Dieu ne désire rien tant que de nous faire part de ses biens, comme je l'ai dit en commençant ; mais il veut être prié avec ferveur pour qu'il nous exauce. Comment exaucera-t-il ce pécheur qui le prie de détourner de lui le fléau qui le menace ou l'afflige, et ne veut pas lui-même arracher de son ame le péché qui est cause du fléau ? Quand l'impie Jéroboam étendit la main contre le prophète qui lui reprochait ses scélératesses, il vit sa main se dessécher, de manière qu'il ne put plus la ramener à lui : *Et exaruit manus ejus quam extenderat contra eum, ne valeat retrahere eam ad se.* (III. reg. XIII. 4.) Alors le prince se tourna vers l'homme de Dieu et le conjura de demander à Dieu qui lui rendit l'usage de sa main : *Valde stultus supplex*, dit là-dessus Théodoret, *rogavit prophetam ut sibi peteret non sceleris remissionem sed manus curationem.* O insensé Jéroboam ! tu pries le prophète d'obtenir pour toi la guérison de ta main, et tu ne le pries pas d'obtenir plutôt le pardon de ton péché ? Ainsi font beaucoup d'hommes ; ils prient Dieu de les délivrer du mal, ils prient le serviteur de Dieu de prier pour que le châtement les épargne, et ils ne prient pas pour obtenir la grâce de laisser le péché et de changer de vie ! Ah ! qu'ils cessent de prétendre que le mal et le châtement les épargnent, tant qu'ils ne détruiront pas la cause du mal, et le péché qui attire le châtement ! Qui a placé la foudre aux mains du Seigneur pour frapper et pour punir ? c'est le péché maudit : *Census peccati pœna*, a dit Tertullien. Les fléaux de Dieu sont de notre part une dette que nous contractons en péchant. Le péché, dit dans le même sens S. Basile, est une véritable obligation par laquelle nous nous soumettons de nous-

mêmes au châtement: *Est chyrographum quoddam contra nos.* Ce n'est donc point Dieu qui nous rend malheureux, c'est le péché: *Miseros facit populos peccatum* (Prov. xiv. 54.); et c'est le péché qui oblige le Seigneur à créer des fléaux: *Fames, et contritio, et flagella, super iniquos creata sunt hæc omnia.* (Eccl. iv. 10.)

Épée du Seigneur, s'écrie Jérémie (iv. 7. 6.), jusques à quand frapperas-tu les hommes? rentre dans ton fourreau, apaise-toi, et ne te montre plus: *O mucro Domini, usquequo non quiesces? Ingredere in vaginam tuam, refrigerare et sile.* Mais ensuite le prophète ajoute: Et comment s'apaisera-t-elle, si les pécheurs refusent de s'amender, et si le Seigneur a commandé aux fléaux d'exécuter ses vengeances, tant que les pécheurs continueront de mériter le châtement? *Quomodo quiescet, cum Dominus præceperit ei adversus Ascalonem?* (Ibid. vii.) Mais, ne faisons-nous pas des neuvaines, des aumônes, des jeûnes? Ne prions-nous pas Dieu pour qu'il nous exauce? Mais, répond le Seigneur: *Cum jejunaverint, non exaudiam preces eorum; et si obtulerint victimas, non suscipiam; gladio consumam eos.* (Jer. xiv. 12.) Je n'exaucerai point ceux qui me prient de les exempter du châtement, et qui ne me demandent pas le pardon de leurs péchés parce qu'ils ne veulent pas s'amender. De quoi servent leurs jeûnes, leurs victimes, leurs aumônes, s'ils ne veulent pas changer de vie, *gladio consumam eos;* malgré leurs prières, leurs pénitences et leurs pratiques de dévotion, ma justice m'oblige à les punir et à les détruire.

Ainsi, mes frères, ne nous fions pas trop à nos prières ni à nos actes de dévotion, si nous ne prenons pas la ferme résolution d'éviter le péché. Vous priez, vous vous frappez la poitrine, vous demandez miséricorde:

ce n'est pas assez. L'inique Antiochus priait aussi ; mais ses prières , dit l'Écriture , ne pouvaient obtenir pour lui la miséricorde divine. *Orabat autem hic scelestus dominum à quo non esset misericordiam consecuturus.* (II. Machab. ix. 13.) Le malheureux dévoré vivant par les vers , et s'avançant vers la mort , priait le seigneur de le délivrer de ce fléau ; mais il n'avait aucune douleur de ses péchés , et il n'obtint point miséricorde. Ne nous reposons pas trop non plus sur nos saints protecteurs , si nous ne voulons pas nous amender. Nous avons , disent les uns , S. Janvier ou tel autre saint pour nous défendre ; nous avons notre bonne mère , disent les autres. Mais , dit S. Matthieu , (iii. 9.) : *Quis demonstravit vobis fugere a ventura ira ? Et ne velitis dicere intra vos : patrem habemus Abraham.* Vous voulez éviter le châtimeut sans laisser le péché ? Vous voulez que les saints vous protègent , quand vous continuez d'offenser le Seigneur ? *Quid profuit Jeremias Judeis ?* dit S. Chrysostôme. Bien que Jérémie priât pour les juifs , les prières du saint prophète ne purent pourtant les soustraire au châtimeut , parce qu'ils péchaient toujours. On ne saurait douter , dit le saint docteur que les prières des saints ne soient d'un grand secours pour obtenir la miséricorde divine. *Possunt plurimum.* Mais à quelle condition ? *Quando nos quoque aliquid agimus ;* quand nous nous aidons nous-mêmes , et que nous nous forçons de déraciner le vice , de fuir les occasions du péché et de nous réconcilier avec Dieu. L'empereur Phocas élevait des remparts contre ses ennemis , il multipliait les défenses ; mais une voix du ciel lui dit : *Erigis muros , intus cum sit malum ; urbs captu facilis est.* De quoi te serviront , Phocas , tant de retranchemens extérieurs ? L'ennemi est dans tes murs , la ville sera bientôt prise. Il est

donc nécessaire que nous cherchions à chasser de notre ame l'ennemi, c'est-à-dire le péché ; sans cela Dieu ne peut nous exempter du châtiment ; car Dieu est juste et il ne peut pas laisser le péché impuni. Les habitans d'Antioche priaient une fois Marie de les délivrer d'un grand fléau qui les menaçait ; pendant qu'ils priaient , S. Bertholde entendit la mère de Dieu répondre du ciel : *Abusum projicite et ero vobis propitia* ; chassez le péché et je vous délivrerai du châtiment.

Prions donc le Seigneur d'user envers nous de pitié , mais prions-le comme faisait David : *Deus in adjutorium meum intende* ; Seigneur aidez-moi. Dieu veut nous aider, mais il exige que nous nous aidions aussi , en faisant de notre côté tout ce qu'il nous sera possible de faire. *Qui se juvari efflagitat, etiam quod in se est facit*, dit S. Hilaire. Celui qui demande qu'on l'aide a besoin aussi des'aider. Dieu veut nous sauver , mais nous ne devons pas prétendre que Dieu fasse tout. *Qui creavit te sine te*, dit S. Augustin, *non salvabit te sine te*. Que prétendez-vous , pécheur , que Dieu vous conduise au paradis chargé de tous vos péchés ? Vous appelez sur vous les châtimens divins , et vous voulez en être exempt ? Vous voulez vous perdre , et vous voulez que Dieu vous sauve ?

Mais si nous avons bonne intention de nous convertir à Dieu , prions-le , et prions le cœur joyeux. Quand nous aurions commis les plus grands péchés , rappelons-nous ce que nous avons dit en commençant. Celui qui prie avec la volonté de s'amender obtient miséricorde. *Omnis qui petit, accipit*. Prions le Seigneur au nom de Jésus-Christ, car Jésus-Christ nous a dit que le Père éternel accorderait tout ce qui lui serait demandé au nom et par les mérites de son fils. *Si quid petieritis Patrem in nomine meo, dabit vobis*.

Prions , et ne nous laissons jamais de prier ; c'est le moyen d'obtenir toutes les grâces et de nous sauver. S. Bernard nous exhorte à recourir à Dieu par l'intermédiaire de Marie. *Quæramus gratiam et per Mariam quæramus , quia qui quærit invenit , et frustrari non potest.* (De Aquæd.) Quand nous prions Marie , elle prie aussitôt son fils pour nous ; et quand Marie prie elle obtient ce qu'elle demande ; son fils qui l'aime tant ne peut pas ne pas l'exaucer. (L'acte de contrition.)

IX^e DISCOURS.

Marie médiatrice entre Dieu et les pécheurs.

Ego murus et ubera mea sicut turris ; ex quo facta sum coram eo quasi pacem reperiens. (Cant. viii. 10.)

La grâce divine est un trésor infini qui nous rend amis de Dieu. *Infinitus est thesaurus , quo qui usi sunt , participes facti sunt amicitie Dei.* (Sap. vii. 14.) Ainsi tout comme nous ne pouvons avoir aucun bien plus grand que la grâce de Dieu , de même notre plus grand malheur c'est de tomber , par le péché , dans sa disgrâce ; car le péché nous rend ennemi de Dieu. *Odio sunt Deo impius et impietas ejus.* (Sap. xiv. 9.) Mais , ô chrétiens , s'il vous arrive de perdre l'amitié de Dieu , en péchant , ne vous désolerez point et prenez quelque espérance , car Dieu vous a donné son propre fils qui peut , s'il le veut , vous faire rendre la grâce que vous avez perdue et obtenir le pardon de vos péchés. *Ipsæ et propitiatio pro peccatis nostris.* (1. Joan. 22.) Que craignez-vous , dit S. Bernard , si vous avez recours

à ce grand médiateur ? Ne peut-il pas tout auprès de son père ? *Jesum tibi dedit mediatorem ; quid apud patrem talis filius non obtineat ?* (Serm. de Aquæd.) O pécheurs, continue le saint abbé , Jésus a satisfait pour vous la divine justice ; il a attaché à sa croix tous vos péchés dont il a purifié vos ames. *Quid timetis modicæ fidei ? Peccata affixit cruci suis manibus.* Mais si pourtant , ajoute-t-il , vous craignez de recourir à Jésus-Christ parce que sa majesté vous impose , Dieu vous a donné un avocat auprès de son fils , et cet avocat c'est Marie. *Sed forsitan et in ipso majestatem vereare divinam ; advocatum habere vis apud ipsum ? Recurre ad Mariam.*

Marie a donc été donnée au monde en qualité de médiatrice pour réconcilier les pécheurs avec Dieu. Voici comment la fait parler le S. Esprit dans les cantiques sacrés : *Ego mare et ubera*, etc. Je suis , dit notre sainte mère, le refuge de ceux qui se recommandent à moi. Ma miséricorde est comme une tour d'asile pour tous ceux qui recourent à moi. Si quelqu'un se croit ennemi de Dieu , mon Seigneur, qu'il sache que jesus placée dans le monde comme un instrument de paix entre les pécheurs et Dieu. *Ipsa reperit pacem inimicis, vitam perditis, salutem desperatis*, dit le cardinal Hugues. Ce fut pour cela que Marie fut appelée belle comme les tentes de Salomon ; *formosa sicut pelles Salomonis.* (Cant. 1. 4.) Dans les tentes de David , il n'était question que de guerre, dans celles de Salomon, il ne s'agissait que de paix. Cela doit nous faire entendre que Marie dans le ciel ne s'occupe que de paix et de pardon pour nous , pauvres pécheurs que nous sommes. Aussi S. André d'Avellin la nommait l'intendante, la Dame du paradis. Mais quelles sont les occupations de Marie ? Elle n'en a pas d'autres que de prier toujours pour

nous. *Stat Maria*, dit le vénérable Bède, *in conspectu filii sui non cessans peccatoribus exorare.* (In. cap. I. Luc.) *Adstat beatissima virgo*, dit le bienheureux Amédée, *vultui conditoris prece potentissima, semper interpellans pro nobis.* Ainsi Marie ne cesse pas d'intercéder pour nous auprès de Dieu par ses prières toutes-puissantes, afin de nous faire accorder la grâce, si toutefois nous ne la refusons point. Comment? Il se trouvera donc des hommes capables de refuser les faveurs qu'obtient pour eux cette divine mère? Oui certes, il s'en trouve : tous ceux qui ne veulent pas rompre avec le péché, avec un ami dangereux, qui ne veulent pas fuir l'occasion, restituer les biens d'autrui, tous ceux-là refusent les bienfaits de Marie, car ce que Marie peut obtenir pour eux, c'est justement ce qu'ils ne veulent pas faire. Du reste, elle voit du haut des cieux nos misères et les dangers qui nous entourent. Eh! combien elle s'appitoie sur notre sort! Combien, avec son affection de mère, cherche-t-elle à nous secourir! *Videtenim nostra discrimina*, ajoute le B. Amédée, *nostrique clemens Domina materno affectu miseretur.*

Un jour sainte Brigitte entendit Jésus-Christ dire à Marie : *Pete, mater, quid vis a me?* Demande, ma mère; que veux-tu de moi? Marie lui répondit : *Misericordiam peto pro miseris* (Rev. lib. 1. cap. 46.); comme si elle eût dit : Mon fils, puisque vous m'avez faite mère de miséricorde, et avocate des malheureux, que puis-je vous demander autre chose si ce n'est compassion pour les misérables pécheurs. En un mot, il n'est personne au ciel parmi les saints qui désire aussi ardemment notre salut, ni qui prie pour nous autant que Marie : *Unam ac te solam pro nobis in cælo fatemur esse sollicitam.* (S. Aug. ap. S. Bon. inspec. lect. vi.)

Isaïe se lamentait de son temps en disant : *Ecce tu iratus*

es et peccavimus... *Non est qui consurgat et teneat te.* (Isa. LXIV. 7.) Seigneur, disait le prophète, c'est justement que vous êtes irrité contre nous à cause de nos péchés; et personne parmi nous n'est capable de vous apaiser et d'empêcher que nous soyons châtiés. Le prophète, dit S. Bonaventure, avait alors raison de s'exprimer ainsi, car Marie n'existait pas encore : *Ante Mariam non fuit qui sic Deum detinere auderet.* (In spec. c. XII.) Aujourd'hui si Jésus-Christ veut châtier un pécheur, et que celui-ci se recommande à Marie, Marie arrête la vengeance de son fils et suspend le châtiment : *Detinet filium ne perculiat.* Personne, continue le saint, n'est plus propre que Marie à opposer ses mains à l'épée de la justice divine, pour délivrer un malheureux : *Nemo tam idoneus qui gladio Domini manus objiciat.* S. André, par cette raison, appelait Marie paix de Dieu avec les hommes : *Salve, divina cum hominibus reconciliatio.* (Orat. II. de Assumpt.) Et S. Justin la nommait *sequestra*, en disant : *Verbum usum est Virgine sequestra.* On entend ici par ce mot un arbitre entre les mains duquel deux parties remettent leurs droits et leurs intérêts pour qu'il les concilie; de sorte que S. Justin veut donner à entendre que Jésus-Christ remet aux mains de sa mère les griefs qu'il a comme juge contre un pécheur; que celui-ci de son côté s'en rapporte à elle, et que Marie fait que le pécheur se repente et que son fils pardonne. Ainsi la paix est conclue, et tel est l'office de piété que Marie ne cesse de remplir.

Quand Noé vit que le déluge avait cessé, il envoya la colombe hors de l'arche, et celle-ci revint portant dans son bec un petit rameau d'olivier, signe de la paix que Dieu accordait au monde. Cette colombe était la figure de Marie : *Tu es illa fidelissima columba Noe*, dit S. Bona-

venture. *quæ inter Deum et mundum diluvio spirituali submersum mediatrix fidelissima existitisti.* Vous êtes la colombe, ô Marie, colombe fidèle à celui qui vous invoque; en intercédant pour nous auprès de Dieu, vous avez obtenu pour nous la paix et le salut: *Per te pax cælestis donata est,* disait S. Épiphane. Julien Pomere se demande pourquoi dans l'ancienne loi le Seigneur châtiât toujours d'une manière si rigoureuse: des déluges, des pluies de feu, des serpens venimeux, etc.; et pourquoi maintenant il est si miséricordieux envers nous qui sommes de plus grands pécheurs: *Quare parcit nunc mundo Deus, qui olim multo his minora peccata gravius punivit?* Il répond: *Totum hoc facit propter beatam Virginem.* (Appr. il p. Pepe, Grandezze, etc.) Il fait tout pour l'amour de Marie qui intercède pour nous. Oh! que la terre serait depuis long-temps détruite, dit S. Fulgence, si Marie n'avait interposé ses prières! *Cælum et terra jamdudum ruissent, si Maria suis precibus non sustentasset.* C'est pour cela que l'Église veut que nous appelions cette sainte mère *spes nostra*, notre espérance. L'impie Luther ne pouvait le souffrir, il disait que Dieu seul pouvait être notre espérance, non la créature; il prétendait que Dieu a maudit quiconque se confie en la créature: *Maledictus homo qui confidit in homine.* (Jerem. xvii. 5.) Cela est vrai, mais ne doit s'entendre que du cas où l'on met son espérance en la créature sans l'empire de Dieu ou pour l'offenser impunément; mais nous n'espérons en Marie que comme médiatrice auprès du Seigneur. De même que Jésus-Christ est médiateur de justice entre le Père éternel et nous, puisque par sa passion il a obtenu comme un droit le pardon des pécheurs repentans; de même Marie est médiatrice de grâce entre nous et son fils, et sa médiation est telle que ses prières obtiennent de celui-ci

tout ce qu'elle demande. Jésus-Christ même veut que toutes ses grâces passent par les mains de sa mère : *Totius boni plenitudinem*, dit S. Bernard, *posuit in Maria, ut si quid spei in nobis est, si quid gratiæ, si quid salutis, ab ea noverimus redundare.* (Serm. de Aquæd.) Le Seigneur a déposé aux mains de Marie le trésor de toutes les miséricordes dont il veut user envers nous, parce qu'il entend que nous tenions d'elle tout le bien qu'il nous fait. Aussi S. Bernard disait-il de Marie qu'elle était toute sa confiance, toute la raison de son espérance : *Hæc maxima mea fiducia, hæc tota ratio spei meæ.* Il exhortait fortement les fidèles à ne demander les grâces que par le moyen de Marie : *Quæramus gratiam, et per Mariam quæramus.* L'Église, en dépit de Luther, continue d'appeler Marie notre espérance : *Spes nostra salve.*

Les saints par la même raison l'appelaient échelle, lune et cité de refuge : *Hæc scala peccatorum*, dit S. Bernard. Le péché nous tient éloignés du Seigneur : *Peccata vestra dividerunt inter vos et Deum vestrum.* (Isa. LIX. 2.) Un ame en état de grâce est unie à Dieu, et Dieu s'unit à cette ame : *Qui manet in caritate, in Deo manet, et Deus in eo.* (I. Jo. IV. 16.) Mais quand l'ame se sépare de Dieu en péchant mortellement, elle tombe dans un abîme de misères, où elle reste éloignée de Dieu autant que Dieu lui-même est éloigné du péché. Mais où trouver un chemin, une échelle par où cette ame puisse monter pour s'unir à Dieu de nouveau? Cette échelle est Marie; et quand un pécheur a recours à elle, quelque misérable, quelque souillé qu'il soit par le péché, Marie ne dédaigne pas de lui tendre la main et de l'aider à sortir de l'abîme de perdition : *Tu peccatorem quantumcumque fætidum non horres; si ad te suspiraverit, tu illum a desperationis barathro pia manu retrahis.* (Or. pan. ad b. Virg.) *Pulchra ut luna,*

lit-on dans le Cantique. (vi. 9.) De même que la lune est entre la terre et le soleil, dit S. Bonaventure, de même Marie se met sans cesse entre Dieu et les pécheurs pour leur obtenir la grâce divine : *Sicut luna est media, inter solem et terram, sic et Virgo regia inter nos et Deum est media, et gratiam nobis refundit.* (Serm. xiv. de Nat. Domini.) S. Jean Damascène l'appelle cité de refuge : *Ego civitas omnium ad me confugientium.* Il y avait dans l'ancienne loi cinq villes de refuge ou d'asile. Tout criminel qui pouvait s'y rendre, se trouvait placé hors d'atteinte de la justice. Il n'y en a qu'une aujourd'hui, c'est Marie, et celui qui peut s'y réfugier y trouve un abri contre la justice divine. Dans les villes d'asile tous les criminels n'étaient pas toujours exempts de châtement et pour certains crimes elles n'offraient pas de sauvegarde ; Mais Marie est un lieu d'asile où tous les pécheurs sont reçus et sauvés : *Nullus est ita abjectus a Deo, dit-elle à sainte Brigitte, qui, si me invocaverit, non revertatur ad Deum, et habiturus sit misericordiam.* (Rev. lib. i. cap. 6.)

Loin de dédaigner les pécheurs, Marie se plaît à les aider, ainsi qu'elle l'a dit elle-même à la vénérable sœur Marie Villani. Après l'honneur que j'ai d'être mère de Dieu, je me glorifie d'être la patronne des pécheurs. Marie n'a été choisie pour être la mère de Dieu, dit Idiota d'après S. Jean Chrysostôme, qu'afin que ceux qui ne pouvaient se soustraire à cause de leurs péchés à la justice divine, pussent être sauvés par sa miséricorde, son intercession et ses prières : *Ideo mater Dei præelecta es ab æterno, ut quos justitia filii salvare non potest, tu per tuam salves pietatem.* Telle fut la charge que Dieu lui destinait en la faisant naître : *Pasce hædos tuos* (Cant. i. 7.), fais paître tes chevreux, lui dit-il, c'est-à-dire les pécheurs.

Ces chevreaux sont confiés aux soins de Marie afin que ceux qui au jour du jugement auraient dû passer à la gauche, puissent par ses prières être admis à passer à la droite : *Pasce hædos tuos*, dit le commentateur Guillaume de Paris, *quos convertis in oves et qui a sinistris in judicio erant collocandi, tua intercessione collocentur a dextris*. Il est bon de noter ici l'observation de Guillaume Angelico. Dieu recommande à Marie ses chevreaux : *Pasce hædos tuos*. Mais ces chevreaux, qui sont-ils ? Ce ne sont point, dit cet auteur, ces pécheurs endurcis qui ne lui demandent rien, ne lui rendent aucun hommage, ne la prient pas d'obtenir pour eux qu'ils s'amendent ; car ceux-là se perdront : *Qui nec beatam Virginem obsequio prosequuntur, nec preces fundunt ut aliquando resipiscant, hædi non sunt Mariæ sed ad sinistram sistendi*. Sainte Brigitte entendit un jour Jésus-Christ dire à sa mère : *Conanti surgere ad Deum tribuis auxilium*. Marie aide celui qui s'efforce de sortir de la mauvaise voie pour revenir à Dieu, ou qui du moins la prie d'obtenir pour lui la force nécessaire ; mais s'il n'a pas la volonté réelle de quitter le péché, Marie ne pourra l'assister en aucune manière. Marie ne vient donc au secours que de ces pécheurs qui lui rendent un culte particulier, et qui, s'ils ont encouru la disgrâce de Dieu, ont recours à elle pour qu'elle leur procure le pardon et qu'elle les tire du malheureux état où ils se trouvent, s'ils sont de ce nombre, ils seront accueillis ; car, ainsi que nous l'avons déjà dit, Marie n'a été mise au monde que pour attirer les pécheurs à Dieu. Le Seigneur l'a révélé ainsi à sainte Catherine de Sienne : *Hæc est a me electa, tamquam esca dulcissima ad capiendos homines, potissimum peccatores*. (Ap. Blos. mon. spir.) Et Marie elle-même a dit à sainte Brigitte que tout comme l'aimant attire le fer, de même

elle attire les cœurs endurcis pour les ramener à Dieu : *Sicut magnes attrahit ferrum, sic ego attraho dura corda.* (Rev. lib. III. cap. 32.) Il faut toujours sous-entendre la condition que ces cœurs endurcis désirent sortir de l'état où ils sont. Oh ! si tous les pécheurs recouraient à Marie avec ce désir, tous se sauveraient. Quelle crainte peut conserver, dit l'abbé Adam, le pécheur qui se recommande à Marie, quand Marie offre de lui servir de mère et d'appui : Est-ce que vous, ô mère de miséricorde, continue le même auteur, vous ne prierez pas le Rédempteur pour une ame qu'il a achetée lui-même au prix de son sang ? *Tu misericordiae mater non rogabis pro redempto Redemptorem ?* Ah ! vous le ferez, car vous n'ignorez pas que Dieu qui a fait son propre fils médiateur entre lui et l'homme vous a choisie pour médiatrice entre le juge et le coupable : *Rogabis plane, quia qui filium tuum inter Deum et hominem posuit mediatorem, te quoque inter reum et judicem posuit mediatricem.*

Ainsi, pécheur, vous dit S. Bernard : *Age gratias ei qui talem tibi mediatricem providit.* (Serm. in sign. mag.) Rendez grâce à votre Dieu qui voulant user envers vous de miséricorde, ne s'est pas contenté de vous donner pour médiateur son propre fils, mais qui encore, pour vous donner plus de confiance et de courage, a placé auprès de son fils un agent de paix, Marie, que S. Augustin appelle *spes unica peccatorum*, de qui S. Bonaventure a dit : *Si propter nequitias Dominum videris indignatum, ad spem peccatorum confugas.* Si vous craignez qu'irrité de vos péchés Dieu ne vous repousse, recourez à Marie, espérance des pécheurs. Assurément elle ne vous repoussera point, car ses fonctions consistent à aider les misérables, et vous êtes un de ces misérables : *Sibi pro miseris satisfacere ex*

officio commissum est. C'est ce que dit aussi Guillaume de Paris (Cap. XVIII. de Reth. lib.) : *Officium tuum est te mediam interponere inter Deum et homines.* Ainsi, lorsque nous nous adressons à Marie que chacun de nous lui dise avec S. Thomas de Villeneuve : *Eja ergo advocata nostra, officium tuum imple.* O mère de Dieu, puisque vous êtes la patronne des malheureux, remplissez vos fonctions, aidez-moi, car je suis malheureux ; si vous ne m'aidez, je suis perdu. Continuons avec S. Augustin : *Memorare, piissima Maria, non esse auditum a seculo quemquam ad tua præsidia confugientem esse derelictum.* Rappelez-vous, ô très-pieuse reine, qu'on n'a jamais ouï dire depuis que vous êtes venue au monde, que personne ait été abandonné par vous, après s'être recommandé à votre intercession. Je ne serai pas sans doute le premier assez malheureux pour que vous m'abandonniez sans secours. (L'acte de contrition.)

On ajoute ici quelques textes de l'Écriture et des saints pères, relatifs à quelques fléaux particuliers.

Du tremblement de terre.

Commota est, etc. — Movebitur, etc. — Qui respicit, etc.

Agitatione agitabitur terra, sicut ebrius. (Is. XXIV. 20.)

Sur ce texte le cardinal Hugues écrit ces mots : *Evomet enim terra peccatores ;* la terre en s'agitant rejettera les pécheurs de son sein.

Causa enim, etc.

Sur le fléau de la sécheresse.

Si in præceptis, etc.

Salomon priaît ainsi en faisant la dédicace du temple :

Si clausum fuerit cælum, etc.

Le Seigneur a dit : *Nubibus mandabo*, etc.

Sur le fléau de la disette et la stérilité.

Terram fructiferam, etc.

Que fait le péché, dit le cardinal Hugues : *Terram fertilem*, etc.

Ego dedi frumentum, etc. (Os. cap. II. 4.) Quelques-uns font des idoles, c'est-à-dire des objets ou des causes de péché des biens que Dieu leur a donnés.

Sur le fléau de la grêle, des animaux malfaisans, du tonnerre, de la peste, des maladies et autres calamités semblables.

Grando, fames, etc. — *Et immittat in vos*, etc.

S. Jérôme ajoute sur ce passage : *Famen*, etc.

Vidi eos qui operantur, etc. (Job. 4.) Celui qui sème des péchés recueille des peines et de la douleur.

Que Jésus notre amour et Marie notre espérance soient à jamais l'objet de nos louanges et de notre amour !

TABLE.

I ^e DISCOURS. — Dieu nous menace du châtimeut pour que nous puissions l'éviter.	Pag. 249
II ^e DISCOURS. — Les pécheurs ne veulent croire aux menaces de Dieu que lorsqu'elles sont suivies du châtimeut.	258
III ^e DISCOURS. — Dieu fait miséricorde jusqu'à un certain point, ensuite il châtie.	268
IV ^e DISCOURS. — Des quatre principales portes de l'enfer.	278
V ^e DISCOURS. — Les pratiques extérieures de dévotion sont inutiles, si nous ne cherchons à déraciner le péché de notre ame.	291
VI ^e DISCOURS. — Dieu nous envoie les calamités dans cette vie, non pour notre ruine, mais pour notre bien.	300
VII ^e DISCOURS. — Dieu nous punit dans cette vie pour user de miséricorde dans l'autre.	308
VIII ^e DISCOURS. — Les prières plaisent à Dieu, et nous évitons les châtimeus que nous avons mérités pourvu que nous veuillons nous amender.	320
IX ^e DISCOURS. — Marie médiatrice entre Dieu et les pécheurs.	328
